



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI -OUZOU

FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE DU MASTER

OPTION : ARCHITECTURE, VILLE ET PATRIMOINE

ATELIER : ARCHITECTURE ET REQUALIFICATION URBAINE

INTITULE DU PROJET

IOMNIUM, l'îlot de mémoire

" Musée d'art et d'artisanat "



Réalisé par

- CHBAITA Randa
- MEZRAG Celia

Encadré par : Mme Z. MEZEGHRANE-KLARI

Assisté par : Mlle Y. BERKAL

Année 2020-2021

REMERCIEMENTS

Nous remercions avant tout nos chers enseignants Mme Mezeghrqhrane Klari Saliha et Mme Berkal Yasmine pour leurs regards critiques et constructifs, leurs orientations, leurs rigueurs et leurs compréhensions.

Nos parents pour leurs soutiens et leurs disponibilité.

Notre gratitude va également aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre présent travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à ma famille.

Randa

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à ma famille qui m'a doté d'une éducation digne, son amour a fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

Cisso

Résumé

Lieu de stratification de plusieurs périodes historiques, l'Algérie recèle un riche patrimoine architectural et urbain, dont le patrimoine archéologique. Témoins des civilisations millénaires, le patrimoine archéologique est celui qui illustre le mieux la profondeur historique des villes, il se distingue ainsi par une forte valeur mémorielle et participe à renforcer l'image des villes et de leur identité.

Nous avons opté pour notre recherche, à l'entité archéologique de la ville de Tizirt, en raison de son double potentiel urbain et paysager que lui confère sa situation stratégique particulière, charnière entre la ville et la mer. Néanmoins, en dépit de ses richesses plurielles, ce dernier se trouve délaissé, abandonné et menacé de disparition...

L'objectif de notre travail, est de rétablir le lien entre la ville et son histoire afin de participer à renforcer son identité et réaffirmer son image, autrement dit de réinsérer l'entité archéologique dans la ville, afin de l'intégrer dans la dynamique urbaine et faire d'elle un levier de développement culturel et touristique.

Mots clés :

Patrimoine archéologique, Tizirt, dynamique urbaine, identité.

Abstract

A place of stratification of several historical periods, Algeria conceals a rich architectural and urban heritage, including the archaeological heritage. Witnesses of ancient civilizations, the archaeological heritage is the one that best illustrates the historical depth of cities; it is thus distinguished by a strong memorial value and helps to strengthen the image of cities and their identity.

We opted for our research, at the archaeological entity of the city of Tizirt, because of its dual urban and landscape potential conferred on it by its particular strategic location, a hinge between the city and the sea. Nevertheless, despite its wealth plural, this denier is abandoned, abandoned and threatened with disappearance...

The objective of our work is to reestablish the link between the city and its history in order to participate in strengthening its identity and reaffirming its image, in other words to reintegrate the archaeological entity into the city, in order to integrate it into the dynamics. urban development and make it a lever for cultural and tourist development.

Key words:

Archaeological heritage, Tizirt, urban dynamics, identity

مكان التقسيم الطبقي لعدة فترات تاريخية، تخفي الجزائر تراثاً معمارياً وعمرائياً غنياً،
الأثري. شهود الحضارات القديمة، ثري هو الذي يوضح بشكل أفضل العمق التاريخي التالي فهي
تتميز بقيمة تذكارية قوية وتساعد على تعزيز صورة المدن وهويتها.

في الكيان الأثري لمدينة تيقزيرت، بسبب إمكاناتها الحضرية والمناظر الطبيعية المزدوجة التي
يمنحها لها موقعها الاستراتيجي وهي مفصل بين المدينة والبحر حيا انه مهجو ومهدد ...

الهدف من عملنا هو إعادة الربط بين المدينة وتاريخها من أجل المشاركة في تعزيز هويتها وإعادة تأكيد
صورتها، أي إعادة إدخال الكيان الأثري في المدينة، من أجل دمجها في ديناميكيات لتنمية العمرانية وجعلها رافعة للتنمية
الثقافية والسياحية.

:

تيقزيرت، الديناميكا الحضرية، الهوية

SOMMAIRE

Introduction générale	1
Problématique générale:	1
Problématique spécifique	2
Hypothèses :	2
Objectifs	2

Chapitre 01 :

RECHERCHE THÉMATIQUE

"Le patrimoine archéologique"

Introduction :	4
I. Définition du patrimoine archéologique :	4
II. Définition des sites archéologiques :	4
III. Vestiges archéologiques :	5
IV. Les valeurs du patrimoine archéologique :	5
IV.1. La valeur historique :	5
IV.2. La valeur scientifique :	5
IV.3. La valeur économique :	6
IV.4. La valeur pédagogique et éducative :	6
IV.5. La valeur sociale :	6
IV.6. La valeur esthétique :	6
IV.7. La valeur ludique :	6
V. Composants du patrimoine archéologique :	7
V.1. Sites archéologiques situés en milieu urbain :	7
V.2. Le patrimoine archéologique rural :	8
VI. Caractéristiques du patrimoine archéologique :	8
VII. Vulnérabilité :	8
VII.1. Les menaces liées à l'homme :	8

VII.2. Les menaces liées à la nature :.....	9
VIII. L'intérêt de protéger le patrimoine archéologique :.....	9
VIII.1. Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) :	9
VIII.2. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur des sites archéologiques (PSMVSA) :	10
IX. Le patrimoine archéologique en Algérie :.....	10
Conclusion :.....	11

Chapitre 02 :

APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction :.....	13
Présentation de l'entité archéologique de Tizirt :.....	13
I. Echelle de la ville :.....	13
I.1. Présentation de la ville de Tizirt :	14
1) Situation :.....	14
a. A l'échelle nationale.....	14
b. A l'échelle régionale	14
2) Accessibilité.....	15
3) Limites	15
I.2. Choix de la ville de Tizirt :	15
I.3. Lecture diachronique :	16
1) Epoque phénicienne (VI ^{ème} av J-c – II ^{ème} siècle ap J-c).....	16
2) Époque Romaine (II ^{ème} siècle- v ^{ème} siècle) :.....	16
3) Époque vandale (V ^{ème} siècle-VI ^{ème} siècle) :	17
4) Epoque Byzantine (V ^{ème} siècle-XVI ^{ème} : IX ^{ème} siècle) :.....	17
4) Epoque Coloniale (1830. 1962) :.....	17
5) Epoque Post coloniale (de 1962 à nos jours).....	18
I.4. Éléments permanents :	18

II. Echelle du périmètre :.....	19
II.1. Etat des lieux :	19
1) Présentation Du périmètre d'étude :	19
2) Choix du périmètre d'étude :	20
3) Accessibilité.....	21
a) Accessibilité vers le Périmètre :.....	21
b) Accessibilité vers le l'entité archéologique :	21
4) Eléments de repère :.....	23
5) Composition morphologique du périmètre	23
a)Entité archéologique :	24
b) Entité paysagère	26
c) Entité urbaine	26
6) Rapport entre l'entité archéologique et la ville :.....	27
7) Rapport entre l'entité archéologique et la mer :.....	27
8) Etat de dégradation du site archéologique :.....	28
II.2.ANALYSE SYNCHRONIQUE :.....	30
1) Analyse de typologies des ilots :.....	30
2) Le rapport bâti/non bâti :.....	31
Le système non bâti.....	31
a) Jardin de l'arrêt	32
b) La place de la mosquée	32
c) Jardin du colonel Amirouche	32
3) Typologie du bâti	33
a) Habitat colonial	33
b) Habitat récent	33
4) Le système viaire :	34
a) La route nationale (RN 24)	34

b) Le boulevard 11 Décembre	36
c) La rue Akli Babou	37
d) La rue Ali Chellal.....	39
e) La rue Ahmed Iftene :	40
f) La rue Mohamed Arezki Khalef	40
5) Les nœuds :	41
a) Noeud principal : le noeud de la daïra	41
b) Le nœud du cinéma :	42
c) Le nœud de la mosquée :	43

Chapitre 03:

INTERVENTION URBAINE

Introduction :	45
I) Lecture des expériences urbaines	45
Le parc archéologique de Bliesbruck- Reinheim :	45
1) Présentation :	45
2) Problématique :	45
3) La valorisation du parc archéologique :	46
4) Le plan d'action de valorisation :	46
5) Compte-rendu de la visite du parc archéologique.....	47
II- Intervention urbaine sur l'entité archéologique de Tizirt	49
1) Les constats et synthèse d'analyse :	49
1- La ville de Tizirt recèle une richesse patrimoniale plurielle (patrimoine archéologique, patrimoine urbain et patrimoine paysager) :	49
2- Situation stratégique :	49
3- Isolation de l'entité archéologique et son repli sur elle-même :	49
4- Dégradation de l'entité archéologique :	50
5- L'entité archéologique, victime de prolifération urbaine :	50

6- Structure viaire :.....	50
7- Manque on prise en charge des espaces publics d'entretien des espaces publiques :	50
Carte des constats :	51
Les Enjeux et principes d'aménagement :.....	52
1- Ouverture de l'entité archéologique sur la ville :.....	52
2- Rétablir la relation ville/mer :	52
3- La Restructuration et la Réanimation de la structure viaire :.....	52
4- Réanimation et réaménagement des espaces publics :.....	52
Carte de principe et d'enjeux :	53
1) Les actions :	54
1- Ouverture de l'entité archéologique sur la ville :.....	54
2- La Restructuration et la Réanimation de la structure viaire :.....	55
3- La Restructuration et la Réanimation de la structure viaire :.....	55
Carte d'actions :	56
Syntheses des actions:	57
Conclusion :.....	59

Chapitre 04 :

Approche Architecturale

Introduction	61
I- Choix de l'assiette d'intervention :	61
II- Problématique thématique :.....	61
III- Objectifs :.....	62
IV- Choix du thème du projet :	62
V-Exemples thématiques.....	62
Le musée de l'Acropole d'Athènes	62
1) Présentation du Projet	62

2) Situation du projet :.....	63
3) Les objectifs du projet.....	63
4) L'architecte a dû résoudre un grand nombre de problèmes liés au lieu.....	63
5) Les concepts utilisés :	63
a) L'intégration :.....	63
b) La technologie :.....	64
c) La fluidité :	64
d) La transparence :.....	64
e) Le contraste :	64
6) Le fonctionnement du musée :	64
7) Programme architectural du projet structurant :	66
1) Etape 01 : La recherche du centre.....	71
2) Étape02: la basilique comme socle historique	71
3) Étape 03 : Insertion des entités suivant un axe urbain	72
4) Étape 04 : la passerelle histoire- ville -mer.....	72
VIII- Le descriptif du projet	73
1. Entité muséale :	73
2. Entité de loisir et détente :.....	73
3. Entité artisanale :.....	73
4. La passerelle :.....	74
5. L'accessibilité :	74
6) Le flux de circulation :	74
7) Les façades :.....	74
Conclusion générale :	75
Références bibliographiques	76

LISTE DES FIGURES

Figure 01 : Site archéologique situé en milieu urbain TiziOuzou- Tizirt

Figure 02 : les vestiges archéologiques de Tifra

Figure 03 : Site archéologique situé à Tipaza

Figure 04 : Site archéologique situé à Timgad

Figure 05 : Situation de l'entité archéologique de Tizirt

Figure 06 : Situation de la ville de Tizirt à l'échelle nationale

Figure 07 : Situation de la ville de Tizirt à l'échelle régionale

Figure 08 : Accessibilité de la ville de Tizirt

Figure 09 : Les limites de la ville de Tizirt.

Figure 10 : Tizirt à l'époque phénicienne

Figure 11 : Tizirt à l'époque romaine

Figure 12 : Tizirt à l'époque Byzantine.

Figure 13 : Tizirt à l'époque coloniale.

Figure 14 : Tizirt à l'époque post coloniale

Figure 15 : Carte de la ville de Tizirt

Figure 16 : Ruines romaines

Figure 17 : La basilique byzantine

Figure 18 : Habitation datant de période coloniale

Figure 19 : Mairie datant de période coloniale

Figure 20 : Mairie datant de période coloniale

Figure 21 : Le périmètre d'étude

Figure 22 : Vue sur le périmètre d'étude

Figure 23 : Périmètre d'étude

Figure 24 : Accessibilité vers le périmètre

Figure 25 : Accessibilité vers l'entité archéologique

Figure 26 : Entrée secondaire de l'entité archéologique

Figure 27 : Entrée principale de l'entité archéologique

Figure 28 : Le musée des ruines

Figure 29 : L'artisanat

Figure 30 : La daïra

Figure 31 : les éléments de repère

Figure 32 : La mosquée

Figure 33 : La mairie

Figure 34 : La poste

Figure 35 : Entité paysagère

Figure 36 : Composition morphologique du périmètre

Figure 37 : Entité archéologique

Figure 38 : La carte de l'entité archéologique

Figure 39 : Siège de l'ADE

Figure 40 : Arrêt de Boudjima

Figure 41 : Arrêt de Tizi Ouzou

Figure 42 : Vue sur l'entité paysagère

Figure 43 : Vue sur l'entité urbaine

Figure 44 : Les ruines romaines

Figure 45 : La mer de Tizirt

Figure 46 : La mer de Tizirt

Figure 47 : Les ruines romaines

Figure 48 : Les ruines romaines

Figure 49 : Les ruines romaines

Figure 50 : Les ruines romaines

Figure 51 : Les ruines romaines

Figure 52 : La typologie des ilots

Figure 53 : Le système parcellaire

Figure 54 : Le bâti actuel

Figure 55 : Le bâti colonial

Figure 56 : Le système non bâti

Figure 57 : Le jardin de l'arrêt

Figure 58 : La place de la mosquée

Figure 59 : Jardin de colonel Amirouche

Figure 60 : Jardin de l'arrêt

Figure 61 : La place de la mosquée

Figure 62 : Jardin du colonel Amirouche

Figure 63 : Habitation coloniale

Figure 64 : Habitat récent

Figure 65 : Le boulevard du 11 Décembre

Figure 66 : La rue Ahmed Iftene

Figure 67 : La route nationale (RN 24)

Figure 68 : Rue Mohamed Arezki Khalef

Figure 69 : Rue Ali Chellal

Figure 70 : La rue Akli Babou

Figure 71 : Le système viaire

Figure 72 : La route nationale (RN 24) tronçon A B

Figure 73 : La route nationale (RN 24) tronçon A B (carte)

Figure 74 : La route nationale (RN 24) tronçon B C

Figure 75 : La route nationale (RN 24) tronçon B C (carte)

Figure 76 : Le boulevard du 11 Décembre tronçon AB

Figure 77 : Le boulevard du 11 Décembre tronçon AB (carte)

Figure 78 : Le boulevard du 11 Décembre tronçon BC

Figure 79 : Le boulevard du 11 Décembre tronçon BC (carte)

Figure 80 : Rue Akli Babou Tronçon AB

Figure 81 : Rue Akli Babou Tronçon AB (carte)

Figure 82 : Rue Akli Babou Tronçon BC

Figure 83 : Rue Akli Babou Tronçon BC (carte)

Figure 84 : Rue Ali Chellal tronçon AB

Figure 85 : Rue Ali Chellal tronçon AB.

Figure 86 : Rue Ali Chellal tronçon AB (carte).

Figure 87 : Rue Ali Chellal tronçon BC

Figure 88 : Rue Ali Chellal tronçon BC (carte).

Figure 89: Rue Ahmed Iftene

Figure 90: Rue Ahmed Iftene (carte)

Figure 91: Rue Mohamed Arezki Khalef

Figure 92: Rue Mohamed Arezki Khalef (carte)

Figure 93 : Carte des nœuds sur le périmètre

Figure 94 : Nœud de la daïra (carte)

Figure 95 : Vestiges romains

Figure 95 : Aire de stationnement

Figure 96 : La carte des constats.

Figure 97 : Le nœud du cinéma (carte)

Figure 98 : Le nœud du cinéma

Figure 99 : Le nœud de la mosquée (carte)

Figure 100 : Le nœud de la mosquée

Figure 101 : Situation du parc archéologique de Bliesbruck- Reinheim

Figure 102 : Vue aérienne du parc archéologique de Bliesbruck- Reinheim

Figure 103 : Situation du parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim

Figure 104 : Centre d'exposition

Figure 105 Atelier de potier

Figure 106 : Vue sur les thermes du quartier Ouest

Figure 107 : Vue des vestiges des bâtiments rectangulaires

Figure 108: Reconstitution de la tombe de la princesse celte de Reinheim

Figure 109: la carte des constats

Figure 110 : la carte de principes et d'enjeux

Figure 111 : La carte d'actions

Figure 112: Création de percées visuelles: Exemple :the ancient city of Babylon / Iraq

Figure 113 : Parcours piéton à l'intérieur de l'entité. : Exemple : La nécropole de Tabariane

Figure 114 : Le musée de Bibracte en France

Figure 115 : Organisation des visites guidées dans le musée archéologique Pointe-à-Calière (Montréal- canada)

Figure 116 : Bus touristique à New York

Figure 117 : : Création d'une coulée verte ainsi qu'une terrasse en gradins : Exemple : temple of the cross at the mayan site of Palenque Mexico

Figure 118 : Matérialiser les nœuds

Figure 119 : Réaménagement des voies Angleterre

Figure 120: Réaménager et réanimer les espaces verts: Exemple: Themagical Garden landscapes

Figure 121 : La parcelle d'intervention

Figure 122 : Le musée de l'acropole

Figure 123 : Le musée de l'acropole

Figure 124 : Le musée de l'acropole

Figure 125 : le plan du Rez-de-chaussée de l'Acropole

Figure 126 : le plan du 1^{er} étage de l'Acropole

Figure 127 : le plan du 2^{ème} étage de l'Acropole

Figure 128 : le plan du 3^{ème} étage de l'Acropole

Introduction générale

Des milliers de civilisations ont réussi à léguer un patrimoine culturel et un savoir-faire aux générations futures. Ce patrimoine devient le gardien de la mémoire et de la culture d'un peuple, et le témoin de sa créativité. Le patrimoine archéologique qui est un héritage précieux résultant de la stratification de ces civilisations, nous permettant de communiquer avec notre histoire. Elle exprime un message du passé afin de garder la mémoire vivante.

Quelle que soit l'importance de ce patrimoine dans l'identité, l'originalité et l'intimité qu'il offre, et malgré la présence de nombreuses organisations internationales qui ont mis en place des opérations de conservation afin de le valoriser et le mettre en valeur, ces opérations n'ont pas été prises en considération. Le site archéologique n'a pas réussi à exploiter ce patrimoine dans le tourisme culturel, qui profitera à l'économie nationale. Et le site archéologique de la ville de Tizirt, qui fait l'objet de notre étude, est un exemple typique de cette situation.¹

Problématique générale:

La ville de Tizirt est une zone fortement dotée en ressources naturelles, historiques et patrimoniales.

Son entité archéologique représente un élément d'identité historique de la ville et lui accorde un potentiel culturel important. Malheureusement, elle souffre de plusieurs dégradations.

A cet effet, notre problématique se décline comme suit :

Comment intervenir sur l'entité archéologique de Tizirt de sorte à renforcer l'identité urbaine de la ville pour mieux renforcer son attractivité?

¹Mémoire de magister Mme IZZA Née GUIRI Fatiha

Problématique spécifique

La ville de Tizirt comprend une entité archéologique qui bénéficie d'une richesse historique et patrimoniale.

Malheureusement, cette entité souffre non seulement de dégradation mais aussi d'un repli sur elle-même qui est dû à sa faible relation avec son environnement.

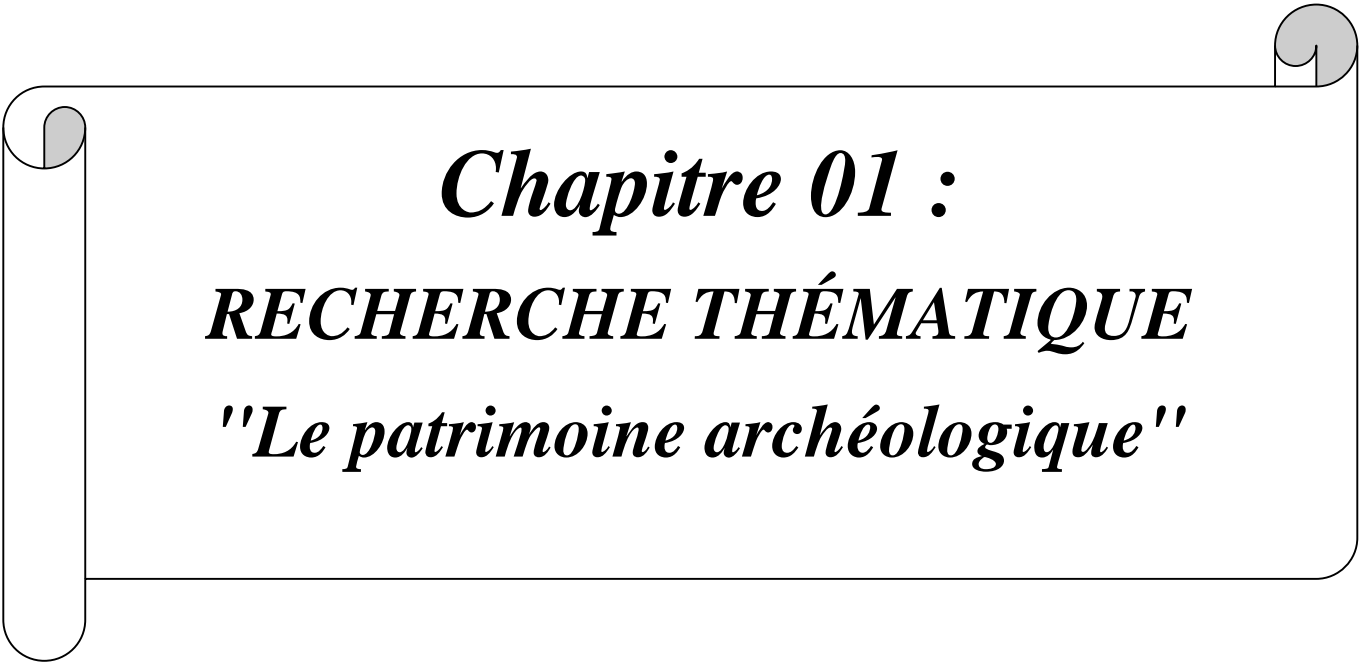
Comment ouvrir l'entité archéologique sur la ville de Tizirt et ses habitants pour en faire un outil de mémoire et d'identité urbaine ?

Hypothèses :

- Ouvrir la ville de Tizirt sur son identité et son histoire en valorisant son site archéologique.
- Donner une nouvelle image à la ville par la conception d'un projet architectural qui garantit une ambiance culturelle.
- Réconcilier la relation entre la ville et son histoire et son potentiel paysager pour assurer l'articulation culturelle et dynamique.

Objectifs

- Rétablir le lien qui existe entre les ressources archéologiques, architecturales et paysagères de la ville de Tizirt.
- Préserver le patrimoine archéologique situé dans la zone d'étude
- Améliorer le vécu des citoyens de la ville de Tizirt.
- Promouvoir l'ambiance culture de la ville.

A decorative border resembling a scroll, with rounded corners and a slight shadow effect, framing the text.

Chapitre 01 :
RECHERCHE THÉMATIQUE
"Le patrimoine archéologique"

Introduction :

La charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique (1990)² nous renseigne sur l'importance du patrimoine archéologique. Elle estime que « *la connaissance des origines et du développement des sociétés humaines est d'une importance fondamentale pour l'humanité toute entière en lui permettant de reconnaître ses racines culturelles et sociales* ». ³

Le patrimoine archéologique témoigne sur les activités humaines du passé. Il est donc indispensable de le protéger pour le transmettre aux générations futures tout en respectant les critères concernant le patrimoine architectural énoncés en 1964 par la Charte de Venise³ sur la restauration et la conservation des monuments et des sites.

I. Définition du patrimoine archéologique :

Le patrimoine archéologique est défini par plusieurs chartes internationales et textes nationaux, parmi elles, la définition de l'ICOMOS dans son premier article « *Le patrimoine archéologique est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé* »⁴

II. Définition des sites archéologiques :

Il désigne « *un lieu où se trouvent des biens archéologiques* »⁵, ou « *tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques* »⁶.

²CHARTRE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990) : Elle a été préparée par le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne en Suisse.

³ La charte de Venise 1964 :

C'est le deuxième congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, tenu à Venise en 1964. Adoptée par ICOMOS en 1965 comme « la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et sites »

⁴CHARTRE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990)

⁵Loi sur les biens culturels, Québec, 1972 (en ligne) <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1003#c4146>

⁶Article n° 1,2 de l'ordonnance du 4 mars 1993, Belgique

Kevin L. Jones, Caring for archaeological sites: New Zealand guidelines, ed. Department of conservation, Mars 2002, p08

Un site archéologique désigne donc un lieu ou une zone où peuvent être relevées des traces matérielles d'une vie passée de l'homme. Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux. Ils renferment des structures (murs, fondations, pavements...), des artefacts et des écofacts⁷, le tout étant agencé dans un contexte archéologique précis.

Les sites archéologiques peuvent être classés selon deux catégories : les sites visibles, apparents sur la surface de la terre, et ceux enfouis dans le sol.

III. Vestiges archéologiques :

Le terme vestige selon le dictionnaire de la langue française signifie ce qui reste d'une chose détruite, ou perdue. Dans le domaine de l'archéologie, il signifie les traces des activités humaines ; cela inclut les structures, les objets et les traces laissées par le passage de l'homme qui sont le plus souvent réduits à l'état de vestiges, à la suite des dégradations survenues avec le temps. Ces vestiges peuvent être considérés comme des témoins culturels, paléontologiques, témoins des activités, de l'économie, de l'art...etc.⁸

IV. Les valeurs du patrimoine archéologique :

Les documents internationaux reconnaissent plusieurs valeurs au patrimoine archéologique. Ces derniers peuvent être présentés comme suit :

IV.1. La valeur historique :

Le patrimoine archéologique est une base d'informations précieuse dans laquelle on peut approfondir nos connaissances sur l'histoire et l'évolution de la vie humaine, ses coutumes, croyances, etc. A travers l'analyse de plusieurs sites archéologiques, on détermine la durée des époques et les modes d'occupation des différentes civilisations.

IV.2. La valeur scientifique :

La valeur scientifique est de mise dans le contexte plus particulier où les caractéristiques intrinsèques d'un site pourraient être étudiées à des fins de connaissances scientifiques. Elle

⁷<https://www.larousse.fr>

⁸Fatima Zohra Bendada, 2014. « *Les espaces verts publics, d'Alger-centre entre représentations sociales et pratiques spatiales* ».

mérite d'être soulignée lorsque, entre autres, le site se prête tout spécialement à des champs d'études relevant des spécialistes de domaines connexes tels la bio archéologie (sépultures humaines), la géologie (carrières lithiques), la géomorphologie, les restes organiques, etc. Cette valeur permet d'encourager la recherche scientifique sur des sites qui, très souvent, se distinguent par leurs vocations et les activités particulières qui s'y déroulaient.

IV.3. La valeur économique :

Cette valeur est liée directement au tourisme par les revenus de droit d'entrée au site et par la création des infrastructures comme les hôtels, les agences de tourisms qui nécessitent des postes de travail pour leur fonctionnement ainsi que l'organisation des événements culturels sur les sites archéologiques.

IV.4. La valeur pédagogique et éducative :

Le patrimoine en général et le patrimoine archéologique en particulier est un cumul d'informations significatives dans l'histoire et l'évolution des civilisations que nous devons apprendre et transmettre aux générations futures.

IV.5. La valeur sociale :

Retrouver les traces du passé pour mieux comprendre le présent. Étudier les traces de passé et comprendre le mode de vie et les traditions des générations passées est un facteur fondamental pour le développement des sociétés contemporaines.

Elles permettent à l'homme d'aujourd'hui de produire des nouvelles méthodes de vie pour équilibrer entre son environnement naturel et sa vie sociale.

IV.6. La valeur esthétique :

Les recherches archéologiques permettent de découvrir de très précieux artefacts : sculptures, objets d'art décoratifs, mobiliers, bijoux, céramiques, faiences, caractérisé par une haute expression artistique.

IV.7. La valeur ludique :

Au-delà des valeurs que nous venons de citer, le patrimoine est aussi occasion de plaisir et de détente. Tout le monde reconnaît quand il se retrouve dans des beaux palais, jardins et

parcs où sont associées tranquillité, animation, beauté et atmosphère détendue d'Alger est en réalité propice à la réalisation d'une étude sur les espaces verts publics urbains.⁹

V. Composants du patrimoine archéologique :

Selon Quebec Cultural Heritage Directory (Le patrimoine archéologique comprend les biens, objets et éléments patrimoniaux (bâtiments, structures (objets immobiliers), objets mobiliers, personnes et événements) inscrits au Registre du patrimoine archéologique), On distingue deux catégories de sites archéologiques.¹⁰

V.1. Sites archéologiques situés en milieu urbain :

La présence des sites archéologiques dans un contexte urbain les expose à des agents dégradants bien particuliers. Les sites archéologiques, fragiles et vulnérables, font face à de nombreuses contraintes et défis qui mettent en danger aussi bien les vestiges et les structures apparentes que les vestiges enfouis et renfermés dans les sols. Les premiers sont exposés aux ébranlements dus aux trafics routiers et piétons incessants, tandis que les seconds se trouvent investis par des travaux d'aménagement et d'infrastructure. La conservation des sites archéologiques situés en milieu urbain est un objectif difficile à atteindre à cause d'une réalité qui fait état d'un antagonisme opposant archéologues et urbanistes. Les premiers, voulant tout conserver de ces vestiges, se mettent en conflits avec les autres qui perçoivent ces traces matérielles comme des entraves aux projets d'urbanisation et de modernisation des villes.



Figure1 : Site archéologique situé en milieu urbain

Tizi Ouzou- Tizirt. ; Source : les auteurs

⁹Fatima Zohra Bendada, 2014. « *Les espaces verts publics, d'Alger-centre entre représentations sociales et pratiques spatiales* ».

¹⁰Entretien du site archéologique de Tizirt et son rôle dans la préparation et la réhabilitation.

V.2. Le patrimoine archéologique rural :

C'est l'ensemble des traces matérielles d'une vie passée dans des zones hors des espaces urbanisés, dans un milieu naturel, il est caractérisé par les terres agricoles, les forêts. Cette catégorie de patrimoine expose au risque de dégradation à cause de l'exploitation agricole.



Figure2 : les vestiges archéologiques de Tifra

Source : les auteurs

VI. Caractéristiques du patrimoine archéologique :

Selon la charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique de 1990 (Les vestiges archéologiques sont considérés comme une richesse culturelle, commune, fragile, et non renouvelable). Il est donc important de préserver le patrimoine archéologique pour les générations futures car il constitue un héritage culturel comme témoin effectif de notre passé et des civilisations qui ont précédé. Cependant cet héritage architectural ne constitue pas seulement un témoignage culturel et esthétique du passé, mais il doit être un élément constructif du cadre de vie contemporain qui selon le Québec héritage directory (peut jouer un rôle dans le développement urbain en vertu des valeurs qu'il porte)

VII. Vulnérabilité :

Les sites archéologiques diffèrent généralement que ce soit en termes de localisation, de période, de qualité et de matériaux de construction, mais elles ont des facteurs en commun qui causent leurs dommages et leur disparition petit à petit (mort lente)

VII.1. Les menaces liées à l'homme :

Les différentes pratiques humaines constituent le premier danger pour les sites archéologiques comme l'utilisation excessive par les touristes, la négligence et le manque d'entretien, ainsi que les incendies. Ces pratiques ont un grand impact sur la modification des

caractéristiques de ces sites car elles entraînent des changements majeurs dans la composition chimique des matériaux de construction présents dans ce site archéologique, tels que les briques, les pierres, etc...

VII.2. Les menaces liées à la nature :

L'une des raisons les plus dangereuses qui conduisent à la détérioration des sites archéologiques sont les facteurs naturels, qui sont parfois cruels, destructeurs et ingérables, notamment : Glissements de terrain, inondations, tremblements de terre, etc., ainsi que certains risques tels que les grands changements de température, le changement climatique et l'humidité, Mais ce sont toujours les êtres humains qui portent la grande responsabilité de la détérioration de ces ressources en raison du manque de prévention les mesures.¹¹

VIII. L'intérêt de protéger le patrimoine archéologique :

Selon la charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique de 1990 (Les vestiges archéologique sont considérés comme une richesse culturelle, commune, fragile, et non renouvelable)

- ✓ C`est un vecteur de mémoire et d`identité de la ville et de la population.
- ✓ Il est témoin de l`histoire de la ville et des différentes civilisations précédentes.
- ✓ Il participe à l`image de la ville.
- ✓ Il a un impact sur la dynamique sociale et urbaine et représente un élément de l`attractivité et développement touristique.

VIII.1. Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) :

Créé en 1962 par André Malraux, est un document d'urbanisme tenant lieu de plan local d'urbanisme (PLU) dans le périmètre du secteur sauvegardé.

La mise en place d'un secteur sauvegardé dans une ville, en vue de protéger son patrimoine historique et esthétique, implique en théorie la création d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur, faute de quoi les mesures de sauvegardes prévues dans le projet de secteur sauvegardé seraient privées d'effets.

¹¹Entretien du site archéologique de Tizirt et son rôle dans la préparation et la réhabilitation.

VIII.2. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur des sites archéologiques (PSMVSA) :

Le plan de protection et de mise en valeur et des sites archéologique, est une étude qui Comporte deux volets principaux :

- Un volet réglementaire : avec l'élaboration d'un plan de protection et de Mise en valeur.
- Un volet technique : avec l'élaboration d'un plan d'action pour l'aménagement des sites. Au Préalable, une phase de cette étude est consacrée à l'état des lieux et au diagnostic du site. ¹²

IX. Le patrimoine archéologique en Algérie :

L'Algérie dispose d'un riche Patrimoine se caractérisant par sa diversité et épousant les spécificités régionales : mozabite au Sud, kabyle au centre, arabo-musulman au Nord. Cette richesse patrimoniale a permis l'inscription de sept monuments uniques et singuliers dans la liste du patrimoine mondial : la Casbah, Djemila, Vallée du M'Zab, Tipasa, Il faut savoir que la grande majorité des sites historiques classés comme patrimoine mondial est constituée de sites archéologiques se situant dans des milieux de forte urbanisation.

A titre d'exemple nous pouvons citer le site archéologique urbain de Tipaza qui contient l'un des plus extraordinaires complexes archéologiques du Maghreb. Située sur les rives de la Méditerranée.

Parallèlement aux biens classés patrimoine mondial, l'Algérie possède d'autres monuments historiques, inscrits, eux, patrimoine national.



Figure3 : Site archéologique situé à Tipaza

Source :Google images

¹²<http://www.nanteslaloireetnous.fr/le-journal-du-debat/la-revision-du-psmv-le-coeur-de-nantes-demain> consulté le 5 mars 2020

Ils sont classés dans trois catégories suivant les dispositions de loi 98-04¹³ et comprennent 10381 biens culturels et 438 sites dont des sites archéologiques en milieu urbain, à l'exemple de celui de la ville de Tizirt.

Un site historique qui remonte à la période antique, témoin du passage de plusieurs civilisations : romaine, vandale, byzantine. En plus de ses valeurs historiques et authentiques, le site est caractérisé par sa situation côtière au sein d'un tissu d'habitation datant de la période coloniale.¹⁴



Figure4 : Site archéologique situé à Timgad
Source :Google images

Conclusion :

Les sites archéologiques sont considérés comme un moteur du développement humain, et la préservation de ces sites est une approche complexe du fait des diverses formes de menaces auxquelles ils sont exposés.

¹³La loi 98 04 :1^{er} Article :La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

¹⁴<https://whc.unesco.org>



Chapitre 02 :
APPROCHE
CONTEXTUELLE

Introduction :

Le monde a été témoin de plusieurs civilisations qui ont donné à chaque pays une histoire et un patrimoine propre à lui. Nous constatons que L'Algérie possède de nombreux sites archéologiques datant de l'époque romaine qui malheureusement sont peu connus et pas suffisamment pris en charge.

Nous nous intéresserons particulièrement au site archéologique de la ville de Tizirt dans le cadre de notre étude de requalification urbaine et cela par rapport à son ancienneté et sa profondeur historique.

Nous abordons notre approche contextuelle sur deux échelles :

- Echelle de la ville.
- Echelle du périmètre.

Présentation de l'entité archéologique de Tizirt :

I. Echelle de la ville :

Notre périmètre d'étude est constitué principalement de la zone archéologique.

Le site historique et archéologique de Tizirt est un site antique classé patrimoine national depuis 1900, il s'étend sur une superficie d'environ 3 hectares.

Le site actuel ne représente que 20% de la superficie de l'antique IOMNIUM, les 80% restants sont enfouis sous la ville de TIGZIRT.



Figure5: Situation de l'entité archéologique de Tizirt

Source : Google earth

Il est délimité par :

- la mer méditerranéenne au nord et l'ouest
- La RN24 par le sud
- Le boulevard 11 décembre par l'est

I.1. Présentation de la ville de Tizirt :

Tizirt est un mot berbère qui signifie l'Îlot, qui a donné son nom à cette ville côtière.

Elle fait partie des villes maritimes historiques à vocation touristique qui se trouvent au cœur de littoral algérien

1) Situation :

a. A l'échelle nationale :

Tizirt est une petite ville côtière kabyle se situant à 125km à l'ouest d'Alger et 120km à l'est de Bejaia.



Figure6 : Situation de la ville de Tizirt à l'échelle nationale
Source : les auteurs

b. A l'échelle régionale :

Tizirt se situe à 38km au nord du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou ,38km à l'est d'Azzefoun et 25 km à l'ouest de Dellys



Figure7 : Situation de la ville de Tizirt à l'échelle régionale
Source : les auteurs

Constat:

- Tizirt est la vitrine de la ville de Tizi-Ouzou, ce qui lui permet d'avoir un potentiel d'échanges commerciaux.
- La présence de la mer lui donne un potentiel touristique important.

2) Accessibilité :

La ville de TIGZIRT est accessible par :

- Limites de la ville
- La RN 24
- La RN 72



Figure8 : Accessibilité de la ville de Tizirt.
Source : Google maps traitée par les auteurs

3) Limites :

La ville de TIGZIRT est limitée par :

- Au nord : La mer.
- À l'est : La commune d'Iflissan.
- À l'ouest : La commune de Mizrana.
- Au sud : La commune de Makouda



Figure9 : Les limites de la ville de Tizirt.
Source : Google maps traitée par les auteurs

I.2. Choix de la ville de Tizirt :

Notre choix s'est porté sur la ville de Tizirt et cela pour :

1. Sa Situation Stratégique étant la première porte de la ville de Tizi-Ouzou Par la mer
2. Les richesses historiques et culturelles étant donné qu'elle soit le théâtre de plusieurs civilisations. Les Plus marquantes d'entre elles sont la civilisation romaine et l'époque coloniale.
3. Son riche patrimoine archéologique qui malheureusement est dans état dégradé.

et l'intérêt de notre travail est de le protéger.

4. Ses potentialité paysagères et ses vues panoramiques exceptionnelles.

I.3. Lecture diachronique :

1) Epoque phénicienne (VI^{ème} av J-c – II^{ème} siècle ap J-c) :

Selon M. Keddache, l'Algérie était une zone de passage entre les lointains comptoirs de l'Atlantique et de Carthage. Les phéniciens furent probablement les premiers marins du monde et furent bien accueillis par les berbères, Ces derniers les autorisaient à Créer des relais et à se ravitailler.

Faits urbains :

Construction d'un comptoir d'échanges c

Construction du sanctuaire de Saturne.

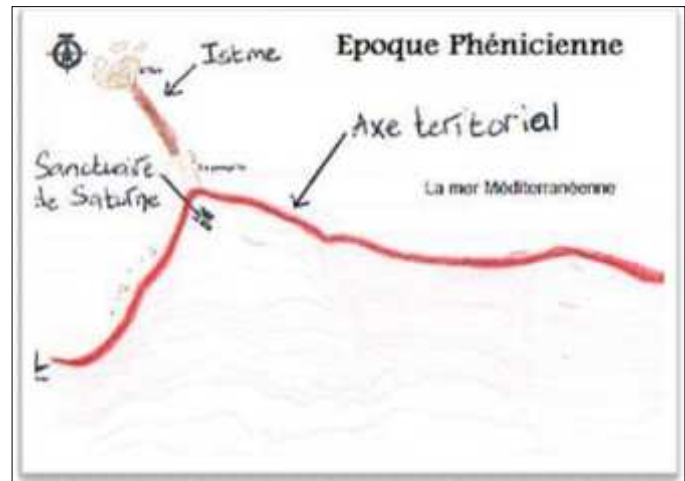


Figure10 : Tizirt à l'époque phénicienne

Source : Carte de Tizirt traitée par les auteurs.

2) Époque Romaine (II^{ème} siècle- v^{ème} siècle) :

L'occupation Romaine de la ville de Tizirt remonte à 144 Av.J.c

Les principaux faits urbains sont les présents :

Construction d'un Rempart délimitant et protégeant la cité Romaine.

Traçage de deux Axes Principaux qui

Structurent la cité :

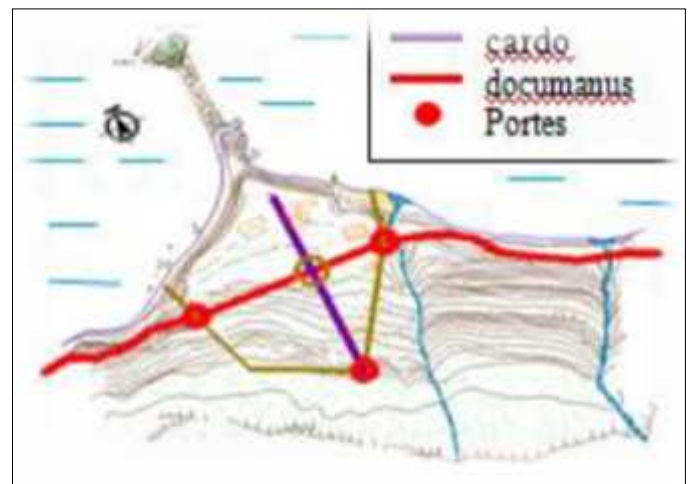


Figure11: Tizirt à l'époque romaine.

Source : Carte de Tizirt traitée par les auteurs.

1. le Cardo. Maximus (actuel boulevard des remparts)

2. Le Decumanus Maximus (actuel boulevard des ruines)

Ces Deux Axes divisent la cité en quartiers réguliers et indiquent l'emplacement des Portes. Leur Intersection voit l'édification du forum.

3) Époque vandale (V^{ème} siècle-VI^{ème} siècle) :

En 429, les vandales venant d'Espagne ont débarqué sur Tizirt et ont anéanti et détruit l'ensemble des établissements romains. Cela a engendré un dépeuplement massif, et a conduit la cité à se replier sur elle-même.

4) Epoque Byzantine (V^{ème} siècle-XVI^{ème} siècle) :

Lorsque les byzantins sont venus au VI^{ème} siècle, Ils ont trouvé l'ensemble des établissements Romains anéantis par les Vandales.

La cite byzantine a occupé un tiers de l'ancienne cité Romaine. Elle a été construite sur la partie nord avec des matériaux trouvés sur place.

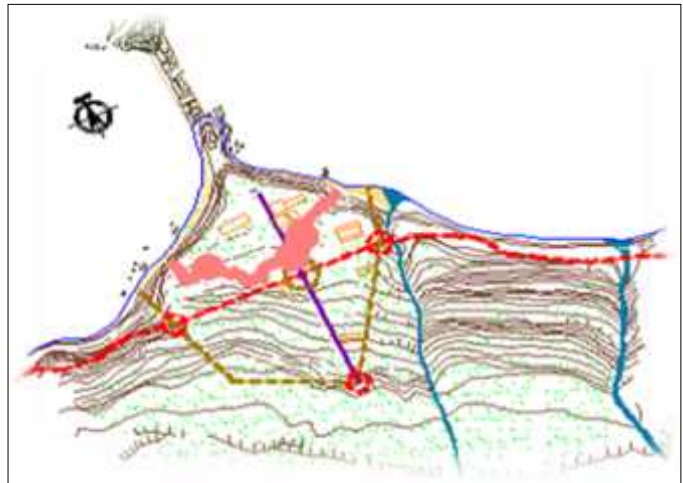


Figure12 : Tizirt à l'époque Byzantine.

Source : Carte de Tizirt traitée par les auteurs

4) Epoque Coloniale (1830. 1962) :

La découverte de la cité romaine s'est faite grâce aux fouilles faites par des Archéologues. A leurs têtes "Gavault" et "Gsell".

Le village colonial fût conçu en 1888 superposé sur l'ancienne ville romaine.

Son occupation s'est faite en deux phases :

- La première phase (1888 - 1946) :
Extension du site vers le Sud.
- La deuxième phase (1946-1962) :
Après la Saturation du tissu urbain, le village a subi une extension vers l'est.

Les documents internationaux reconnaissent plusieurs valeurs au patrimoine archéologique. Ces derniers peuvent être présentés comme suit



Figure13: Tizirt à l'époque coloniale.

Source : Carte de Tizirt traitée par les auteurs

5) Epoque Post coloniale (de 1962 à nos jours) :

Après l'indépendance, Tizirt a enclenché une urbanisation toute azimute vers l'ouest et le sud sous la pression de l'exode rural et cela pour tenter de résoudre le problème lié au manque d'infrastructures et d'équipements sans toutefois suivre la trame tracée par la Colonie française.

Au fil des années, la ville de Tizirt aspire à devenir une ville touristique grâce à son potentiel archéologique

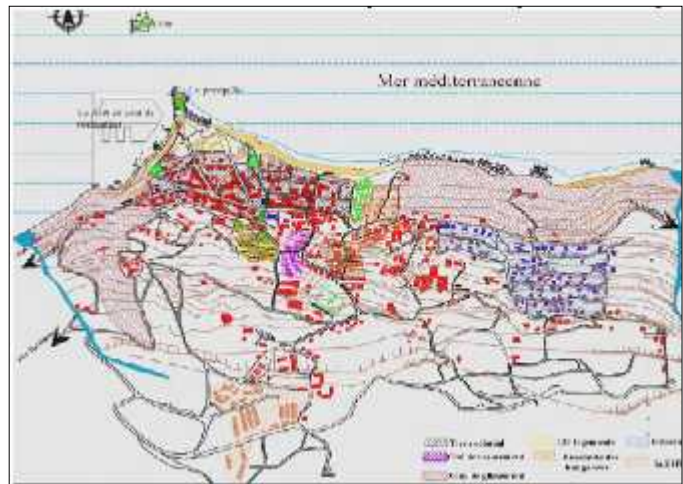


Figure 14: Tizirt à l'époque post coloniale.
Source : Carte de Tizirt traitée par les auteurs.

I.4. Eléments permanents :



Figure 15 : Carte de la ville de Tizirt
Source : Google Earth.



Figure16 : Ruines romaines
Source : Les auteurs



Figure 17 :la Basilique Byzantine
Source : Les auteurs



Figure18 : Habitation datant de période
coloniale
Source : Les auteurs



Figure19 : Mairie datant de période coloniale
Source Les auteurs



Figure20 : Poste datant de période coloniale
Source : Les auteurs

II. Echelle du périmètre :

II.1. Etat des lieux :

1) Présentation Du périmètre d'étude :

Le périmètre d'étude est situé au nord de la ville, Il représente le noyau qui a donné naissance à cette ville, Ce périmètre est un exemple d'étude particulier de par ses potentialités mal exploitées.



Figure21 : Le périmètre d'étude
Source : Google maps traitée par les auteurs



Figure22 : Vue sur le périmètre d'étude
Source : Google Earth

2) Choix du périmètre d'étude :

Les raisons qui nous ont poussés à choisir ce périmètre sont nombreuses. Parmi elles on site :

1. Sa situation stratégique
2. Sa richesse culturelle et historique
3. La présence du patrimoine

archéologique

Après notre visite sur le site archéologique, nous avons constaté la nette détérioration des monuments ou plutôt ce qu'il en reste.

Notre choix s'est donc porté sur ce site plus précisément dans le but de le valoriser et le protéger suite aux dégradations qu'il a subies.





Figure23 : périmètre d'étude
Source : Google Maps traitée par les auteurs

3) Accessibilité :

a) Accessibilité vers le Périmètre :

Notre quartier est accessible par 3 accès à savoir :

- Le boulevard 11 décembre 1960.
- La rue Akli Babou.
- La rue Ali Challal.

-  Voie principale La RN24
-  Les voies secondaires

Constat:

- Le site est facilement accessible





Figure24 : Accessibilité vers le périmètre
Source : Google Maps traitée par les auteurs

b) Accessibilité vers le l'entité archéologique :

Il existe deux entrées :

- Une entrée principale.
- Une entrée secondaire

-  Entrée principale
-  Entrée secondaire

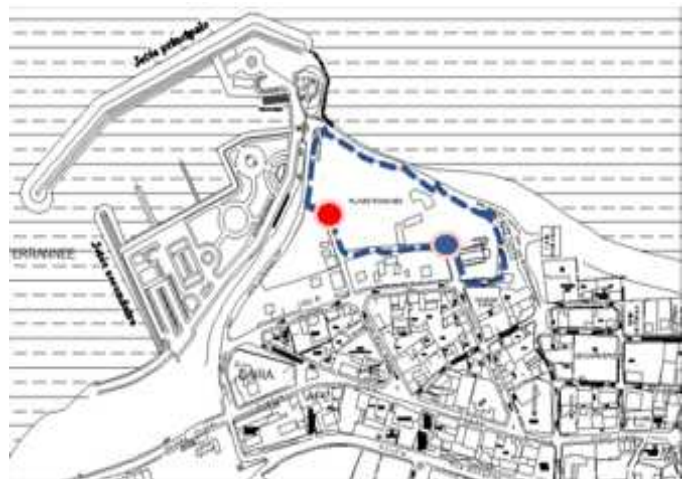


Figure25 : Accessibilité vers l'entité archéologique
Source : Carte de Tizirt traitée par les auteurs



Figure26 : Entrée secondaire
Source : Les auteurs



Figure27 : Entrée principale
Source :Les auteurs

Constat:

- Entrée non marquée.
- Absence d'entrée spéciale pour les personnes à mobilité réduite.
- Etat dégradé, manque d'hygiène et de maintenance.
- Les escaliers sont en mauvais état.

Les enjeux :

- Reconstruire les entrées pour les rendre plus marquées
- Créer des parcours et des entrées destinées aux personnes à mobilité réduite

4) Eléments de repère :



Figure28: Le musée des ruines
Source: les auteurs



Figure31 : les éléments de repère
Source: Google maps traitée par les auteurs



Figure29: L'artisanat
Source: les auteurs



Figure30: La daïra
Source: les auteurs



Figure32: La mosquée
Source: les auteurs



Figure33 : La mairie
Source: les auteurs



Figure34: La poste
Source: les auteurs

5) Composition morphologique du périmètre :

Le périmètre est composé de trois entités à savoir :

- 1) L'entité archéologique.
- 2) L'entité paysagère.
- 3) L'entité urbaine.



Figure37 : entité archéologique
Source: les auteurs



Figure36 : Composition morphologique du périmètre
Source: les auteurs



Figure35: entité paysagère
Source: les auteurs

- Entité paysagère.
- Entité archéologique.
- Entité urbaine.

Constat:

- L'entité archéologique joue un rôle charnière entre l'entité paysagère et l'entité urbaine
- Le site archéologique de Tizirt bénéficie d'un double atout : un atout historique mais surtout paysager grâce à son ouverture à la mer.

a) Entité archéologique :

Elle est composée de trois sous-entités à savoir :

- 1) Le site archéologique.
- 2) Le siège de l'ADE..
- 3) Une sous-entité urbaine

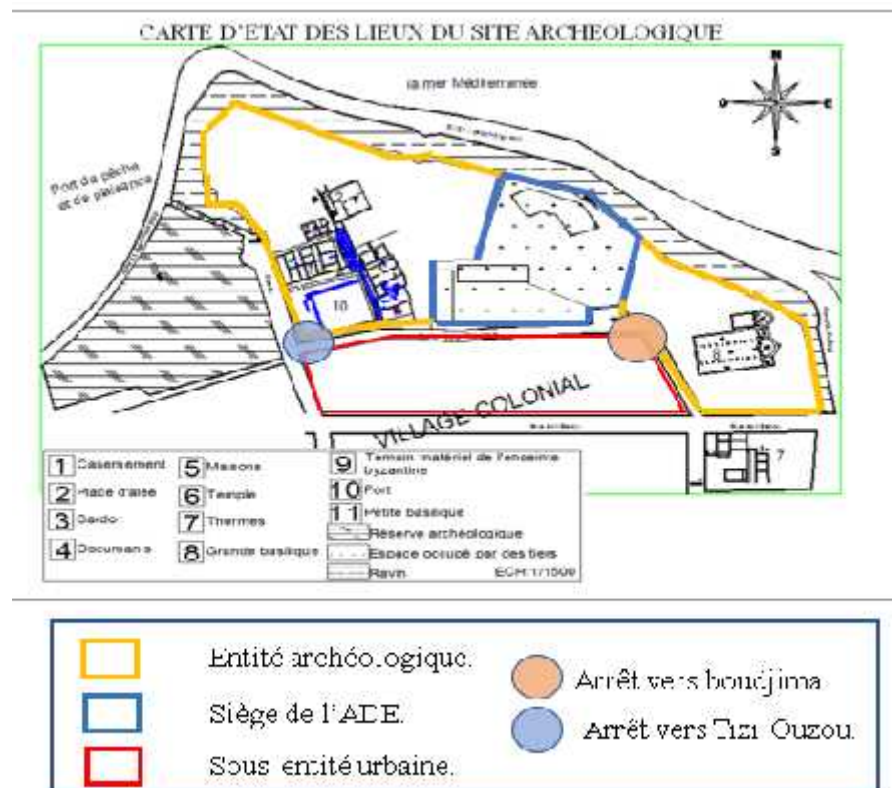


Figure38 : La carte de l'entité archéologique

Source: carte de Tizirt traitée par les auteurs

Constat:

- Les limites de l'entité archéologique ne sont pas fixes.
- Deux sous-entités et deux parkings empiètent sur cette entité.

Les deux entités : Le siège de l'ADE.

Une sous-entité urbaine.

Les deux parkings :

Arrêt vers TiziOuzou.

Arrêt vers Iflissen

- Le site archéologique est entouré de clôture ce qui nuit à sa visibilité

Les enjeux :

- Créer un nouvel axe historique entre les deux ruines-phares du site : la basilique et le temple du génie.
- Démolir toutes les constructions dont la nature et la destination sont sans rapport avec le site.



Figure39 : Siège de l'ADE

Source: Les auteurs



Figure40 : Arrêt de Boudjima

Source: Les auteurs



Figure41 : Arrêt de Tizi Ouzou ;

Source: Les auteurs

b) Entité paysagère :

Elle est située dans la partie nord de la ville, elle permet l'articulation entre la ville et la mer (une charnière entre la ville et la mer), cette entité est riche en termes de patrimoine naturel, qui fait l'objet d'un paysage sublime à admirer à partir de tout projet d'architecture qui sera construit sur la ville de Tizirt



Figure42 : Vue sur l'entité paysagère

Source: Les auteurs

c) Entité urbaine :

C'est la partie où se déroulent les différentes activités urbaines, elle est constituée de maisons individuelles et collectives familiales, cette entité est le résultat d'un plan haussmannien durant la période coloniale sur la ville de Tizirt



Figure43 : Vue sur l'entité urbaine

Source : Les auteurs

6) Rapport entre l'entité archéologique et la ville :

Constat :

On constate une rupture physique entre le site archéologique et la ville.

Cette rupture est matérialisée par une clôture qui entoure le site et le protège de la dilapidation mais qui n'est pas traitée suivant le cachet architectural du site. Ce qui nuit à sa visibilité.



Figure44: Les ruines romaines.

Source: les auteurs

Les enjeux :

- Reconstruire la clôture pour mieux mettre en valeur les ruines à partir de l'extérieur et créer ainsi des perceptions visuelles à travers la clôture
- Remplacement de la clôture par une ceinture végétalisée accessible de manière contrôlée.
- Projection d'un projet architectural charnière entre la ville et l'entité archéologique

7) Rapport entre l'entité archéologique et la mer :



Figure45: La mer de Tizirt

Source: les auteurs



Figure 46 : La mer de Tizirt

Source: les auteurs

Constat:

On constate une continuité visuelle entre l'entité archéologique et la mer. Ce qui lui confère une vue panoramique. Malheureusement, il existe une rupture physique entre ces deux entités qui est due à la morphologie du site comme la présence d'un talus et d'une clôture.



Figure47 : Les ruines romaines

Source: les auteurs



Figure48 : Les ruines romaines

Source: les auteurs

Les enjeux :

- Création de percées visuelles vers les ruines et la mer par des parcours et des voies piétonnes
- L'animation du boulevard front de mer par la projection d'une promenade
- L'aménagement de la falaise qui donne des vues vers le port

8) Etat de dégradation du site archéologique :

Figure49 : Les ruines romaines

Source: les auteurs



Figure50 : Les ruines romaines

Source: les auteurs

Les constats :

Le site archéologique de Tizirt souffre de dégradations. Il ne reste pas grand-chose de l'époque romaine à Tizirt mis à part des vestiges éparpillés sur place.

Ces dégradations sont dues aux :

- Agressions sur le site en raison de l'urbanisation accéléré de TIGZIRT.
- Non-existence d'interventions de restauration.
- Absences d'opérations urbaines de planification destinée à assurer l'intégration du site archéologique de Tizirt dans la dynamique urbaine.
- Insuffisances de travaux d'entretien. Ceux-ci se limitent à l'entretien occasionnel.
- Absences de mise en valeurs du parc archéologique de Tizirt.



Figure51 : Les ruines romaines

Source: les auteurs

Les enjeux :

- Poursuivre les fouilles archéologiques.
- Reconstituer les monuments antiques célèbres : temple du génie et la grande basilique
- Protection des vestiges contre les déférents facteurs : naturels et climatique
- Organisation de visites guidées
- L'aménagement de plaques d'orientation

II.2.ANALYSE SYNCHRONIQUE :

1) Analyse de typologies des ilots :

Les ilots sont de forme triangulaire ou rectangulaire, et ils sont de dimensions variant de 160x120m et 100x120m.

Sur le plan fonctionnel, les ilots de cette entité sont mixtes

(à caractère résidentiel et administratif).



Figure 52 : la typologie des ilots

Source : POS de Tizirt traitée par les auteurs

La parcelle :

Les parcelles sont sous formes variées : allant de triangle, Rectangle à des formes en Trapèze, triangle ou rectangle. Plus profondes que large avec le plus petit côté qui donne Sur la rue, cela permet la hiérarchisation des activités de L'extérieur vers l'intérieur de la parcelle.



Figure 53: le système parcellaire

Source : Carte de Tizirt traitée par les auteurs

2) Le rapport bâti/non bâti :

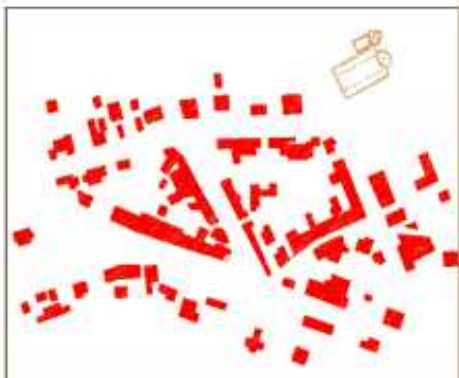


Figure 54 : Le bâti actuel (densification)



Figure 55: Le bâti colonial (linéaire, planaire)

Le système non bâti :



Figure 57 : *Jardin de l'arrêt*
Source : prise par l'auteur

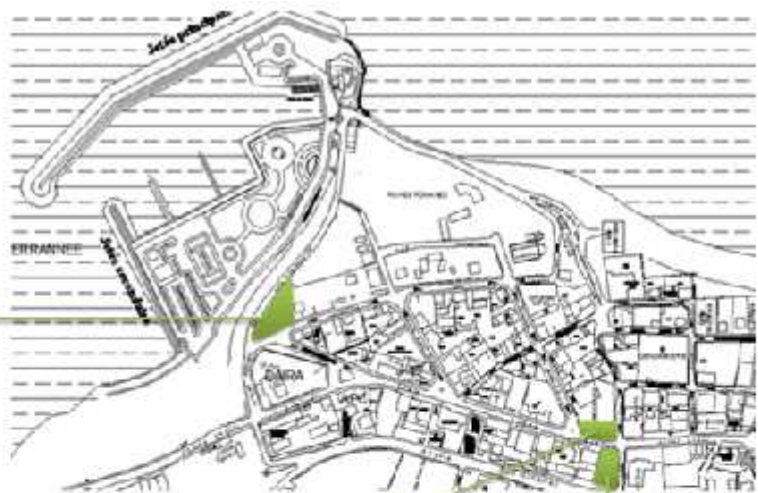


Figure 56: Le système non bâti
Source : PDAU de Tizirt



Figure 58 : *la place de la mosquée*
Source : Les auteurs



Figure 59 : *Jardin de colonel Amrouche*
Source : Les auteurs

Le bâti est constitué de maisons rectangulaires qui occupent le front de la parcelle laissant le fonds pour le jardin.

a) Jardin de l'arrêt :

- C'est un jardin qui se situe à l'entrée du quartier
- Une faible fréquentabilité de la part des citoyens ainsi que les visiteurs de cette ville.
- La présence de l'arrêt des fourgons qui mènent vers la ville de Tizi-Ouzou, a créé un obstacle



Figure 60 : Jardin de l'arrêt
Source : prise par l'auteur

physique qui empêche les visiteurs d'y accéder vers le jardin

b) La place de la mosquée :

- Le jardin occupe une position très stratégique dans la ville, C'est un point de liaison entre plusieurs équipements tel que la mosquée et l'hôpital
- Le jardin est caché derrière des murs de clôtures



Figure 61 :La place de la mosquée
Source : prise par l'auteur

c) Jardin du colonel Amirouche :

- C'est un jardin qui se trouve à proximité de l'hôpital et en face la mosquée
- C'est un jardin ouvert, en contact avec l'urbain .
-



Figure 62 : Jardin de colonel Amirouche
Source : prise par l'auteur

Constat :

- La dégradation des espaces verts
- Les espaces verts disponibles sont clôturés et d'une surface réduite
- L'absence de l'entretien de la des autorités d'un côté et les citoyens de l'autre cote

Les enjeux :

- Améliorer l'aménagement des espaces verts
- Détruire les clôtures qui entourent les espaces verts pour les ouvrir aux habitants

3) Typologie du bâti :**a) Habitat colonial :**

Il se présente sous forme de maisons individuelles. Leur gabarit ne dépasse pas R+1.

Malheureusement, elles sont en état de dégradation et cela est dû au manque de prise en charge.



Figure 63 : Habitation coloniale
Source : prise par l'auteur

b) Habitat récent :

Ce type d'habitat ne respecte pas l'ancien tissu colonial à travers la dominance de gabarits supérieurs à R+2.

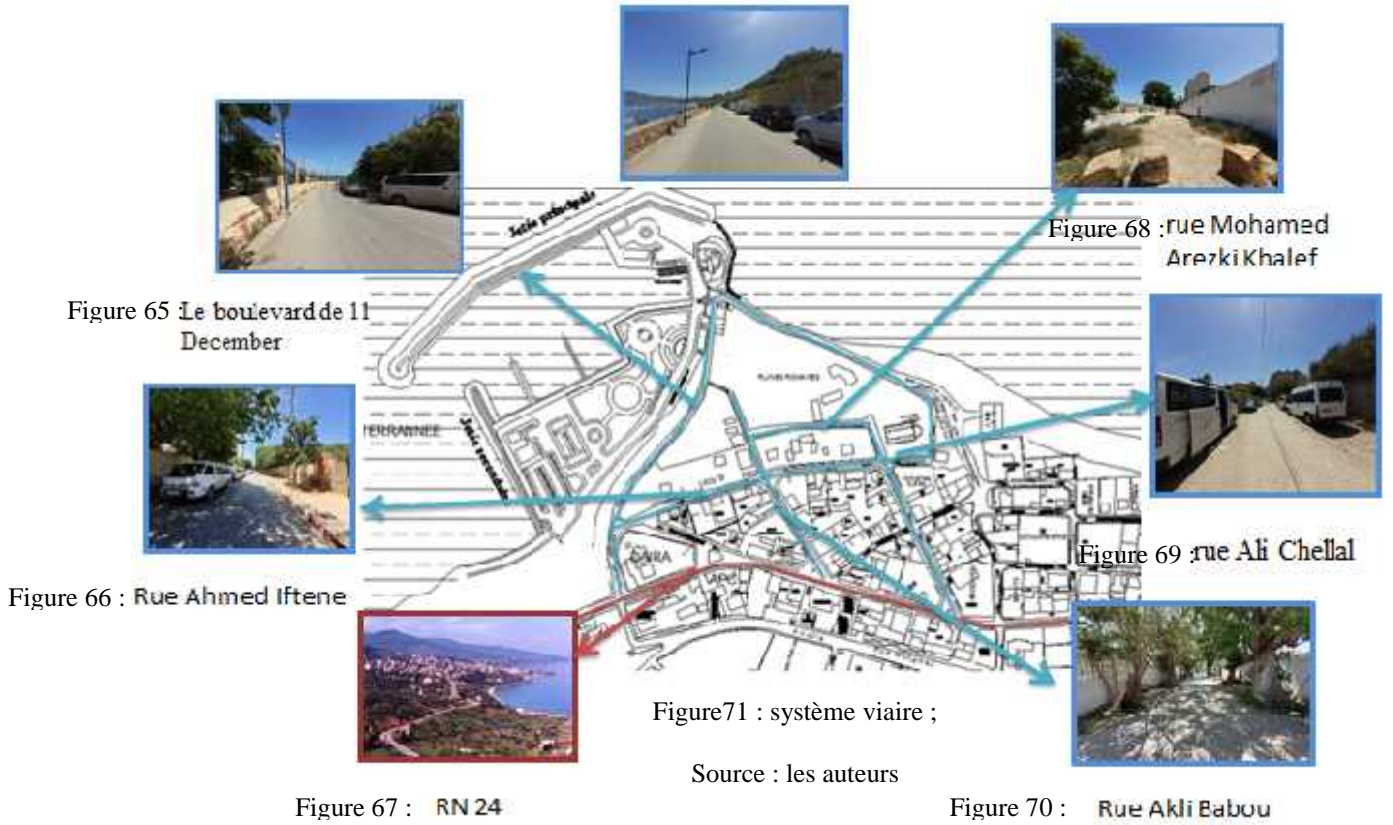
Ce qui a engendré un déséquilibre apparent dans le cadre bâti de la ville.



Figure 64 : Immeuble récent
Source : prise par l'auteur

4) Le système viaire :

Une voie principale La RN24 qui assure l'accessibilité du site antique avec la ville
Les voies secondaires définissent par le tracé colonial



a) La route nationale (RN 24) :

La voie peut être décomposée en deux séquences par rapport au changement de

Séquence 1: tronçon A B



Figure 72 : La route nationale (RN 24) tronçon AB
Source : prise par l'auteur

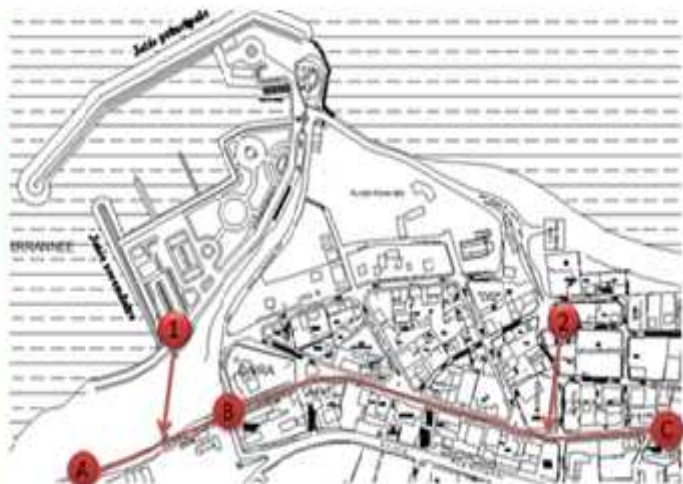


Figure 73 : La route nationale (RN 24) tronçon AB
Source : carte de Tizirt traitée par les auteurs

morphologie (direction) et de fonction des parois:

- Un flux mécanique important
- Assure l'articulation entre la ville de Tizirt et les autres villes du littoral.
- Elle est bordée d'un alignement d'arbres de part et d'autre
- Autoroute imposante par sa dimension, Sa largeur est de 15m

Séquence 2 : tronçon **B** **C**



Figure 74 : La route nationale (RN 24) tronçon BC
Source : prise par l'auteur

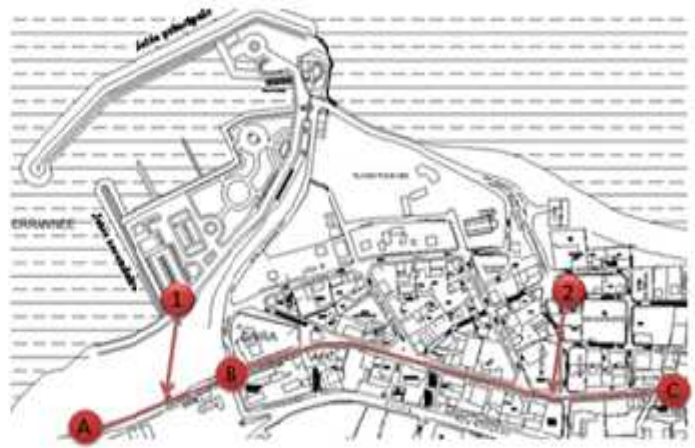


Figure 75: La route nationale (RN 24) tronçon B C
Source : prise par l'auteur

- Ses parois sont différentes que se soit en termes de fonction ou de gabarit (entre R+1 et R+5)
- Stationnement anarchique
- Caractérisée par un flux mécanique et piéton important a cause de la présence du plusieurs équipement administrative comme la Daïra, la post.
- Présence de l'activité économique

b) Le boulevard 11 Décembre

Séquence 1 : tronçon A B



Figure 76: Le boulevard 11 Décembre tronçon AB
Source : prise par l'auteur

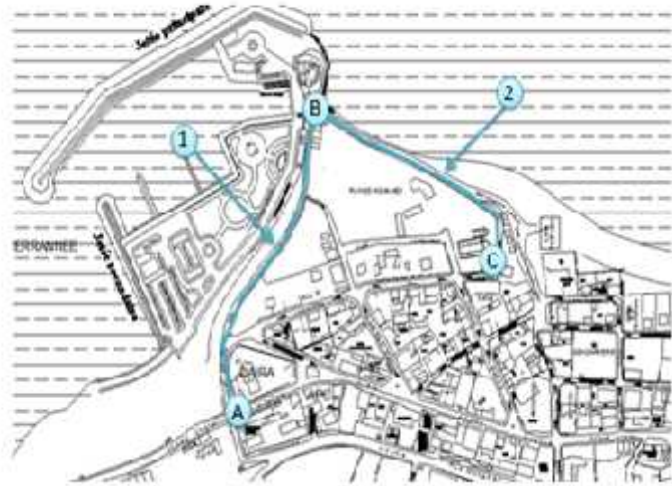


Figure 77: Le boulevard 11 Décembre tronçon AB
Source : carte de Tizirt traitée par les auteurs

- Cette voie ne prend qu'une direction
- Ses parois représentant des clôtures des deux côtés
- un stationnement de véhicule sur un seul côté de la voie
- Absences des trottoirs
- Absence de panneaux d'orientation vers le site archéologique
- Sa largeur est de 8m

Séquence 2 : tronçon B C



Figure 78 : Le boulevard de 11 Décembre tronçon B C
Source : prise par l'auteur

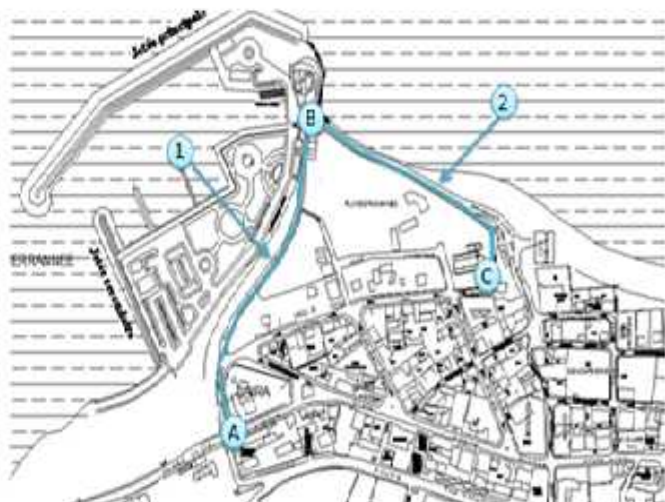


Figure 79 : Le boulevard de 11 Décembre tronçon B C
Source : carte de Tizirt traitée par les auteurs

- Caractérisée par un flux mécanique et piéton important (à cause de la présence de site archéologique et le port)
- délimitée par la clôture de site archéologique d'un côté et la mer de l'autre coté

c) La rue Akli Babou :

Séquence 1: tronçon A B



Figure 80 : Rue Akli Babou Tronçon A B
Source : prise par l'auteur

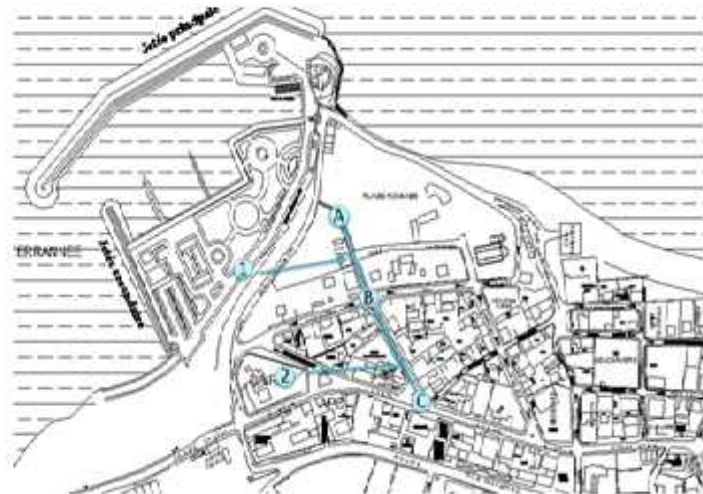


Figure 81 : Rue Akli Babou Tronçon A B
Source : carte de Tizirt traitée par les auteurs

- Absence de panneaux d'orientation
- Elle relie le centre de la ville au site antique
- Ses parois représentant des clôtures des deux côtés
- Sa largeur est de 5m

Séquence 2 : tronçon B C



Figure 82: Rue Akli Babou Tronçon BC
Source : prise par l'auteur

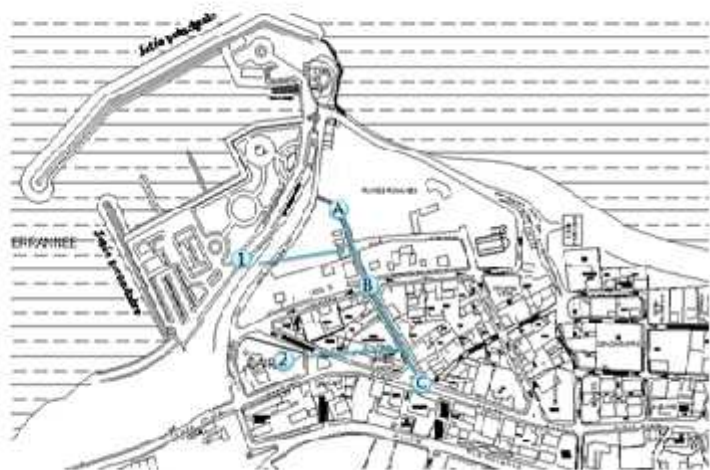


Figure 83: Rue Akli Babou Tronçon BC
Source : carte de Tizirt traitée par les auteurs

- C'est une voie à double sens
- Stationnement anarchique
- Absence du mobilier urbain
- Bordée par l'habitat collectif et individuel
- La Présence de commerce au niveau de RDC .

Séquence 1: tronçon A B



Figure 84: Rue Ali Chellal Tronçon AB
Source : Les auteurs

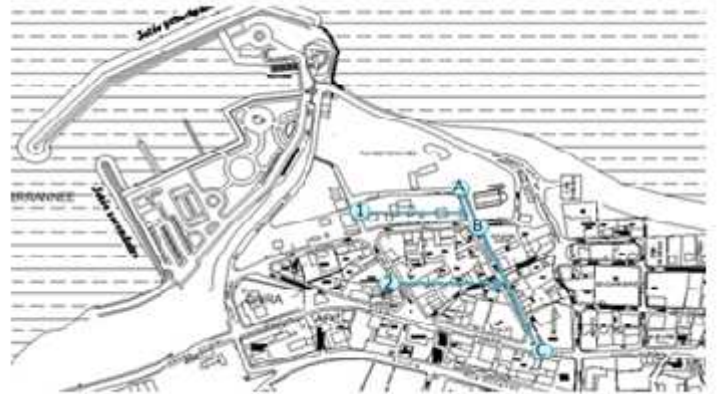


Figure 86: Rue Ali Chellal Tronçon AB
Source : carte de tizirt



Figure 85: Rue Ali Chellal Tronçon AB
Source : Les auteurs

Séquence 2 : tronçon **B** **C**

Source : prise par l'auteur
Figure 87 : Rue Ali Chellal tronçon BC

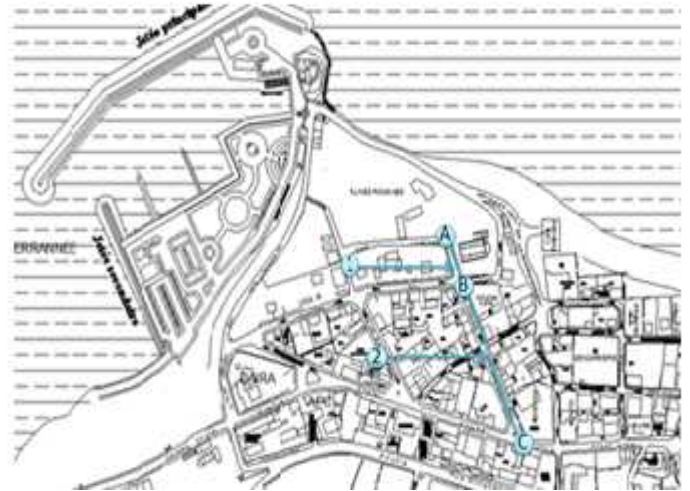


Figure 88 : Rue Ali Chellal tronçon BC
Source : carte de Tizirt traitée par les auteurs

d) La rue Ali Chellal

- Elle Relie la basilique antique à la ville
- Ses panneaux en mauvais état
- Cette voie a été utilisée comme arrêt des fourgons (vers BOUJIMA)
- Ses parois représentant des clôtures des deux côtés
- Sa largeur est de 8m
- Présence d'habitat individuel et collectif
- Caractérisée par un flux mécanique et piéton important a cause de la présence du la mosquée
- Absence de panneaux d'orientation



Figure 89 : Rue Ahmed Iftene
Source : prise par l'auteur

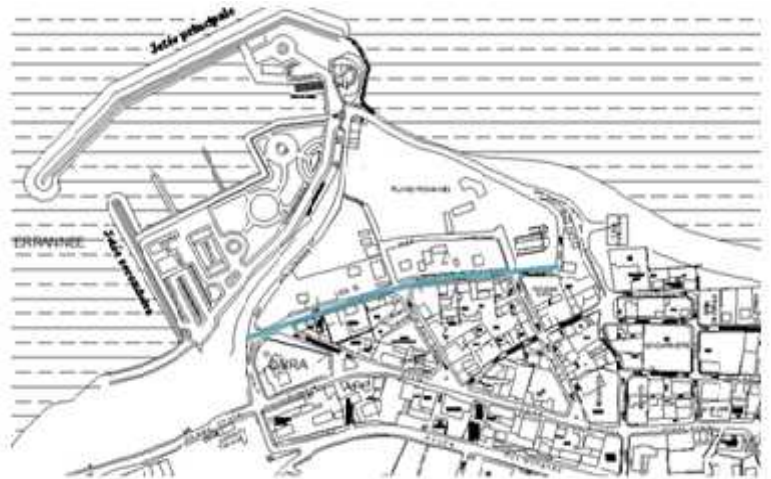


Figure 90 : Rue Ahmed Iftene
Source : carte de Tizirt traitée par les auteurs

e) La rue Ahmed Iftene :

- Cette voie ne prend qu'une direction
- Absence de panneaux d'orientation
- Cette voie a été utilisée comme arrêt des fourgons
- Elle est délimitée par un clôture d'un côté et de l'autre coté par des parois différentes (d'habitat individuel et collectif)
- Trafic dense et peu de commerces.
- Sa largeur est de 8m.

f) La rue Mohamed Arezki Khalef :



Figure 91: Rue Mohamed Arezki Khalef
Source : prise par l'auteur

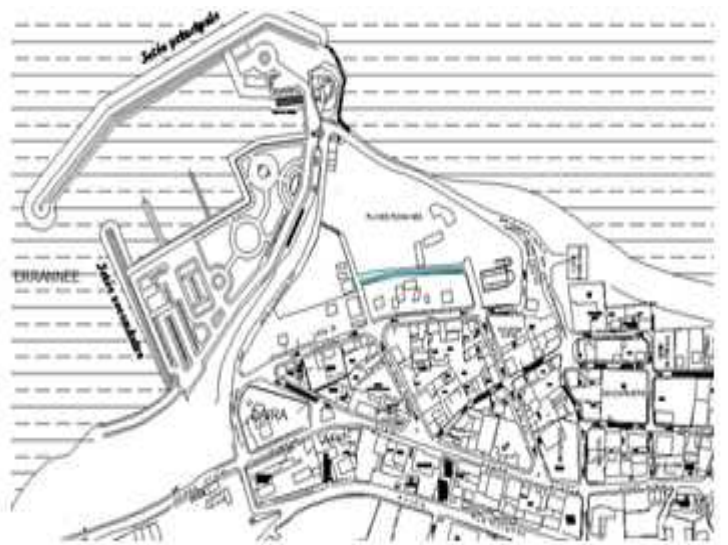
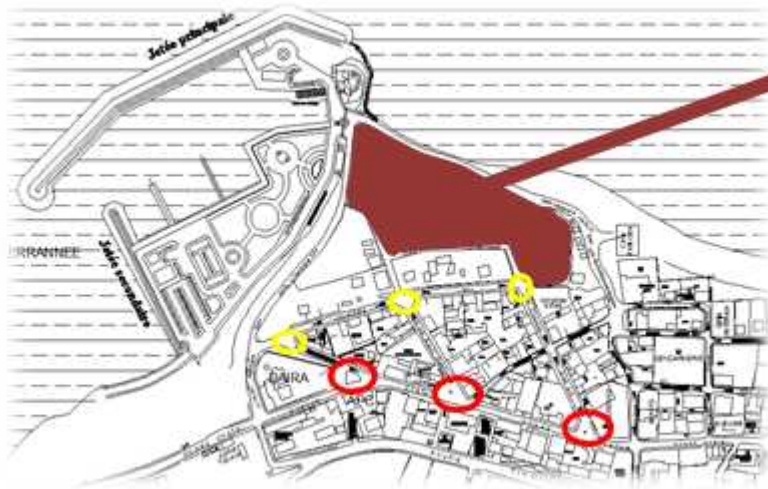


Figure 92: Rue Mohamed Arezki Khalef
Source ;carte de Tizirt traitée par les auteurs

5) Les nœuds :



L'entité archéologique

Le site contient différents types de nœuds : principal, secondaire



Nœud principal 
 Nœud secondaire 

Figure 93 : Carte des nœuds sur le périmètre

Source : Document graphique du PDAU

a) Nœud principal : le nœud de la daïra

L'intersection entre la RN24 et le boulevard des remparts

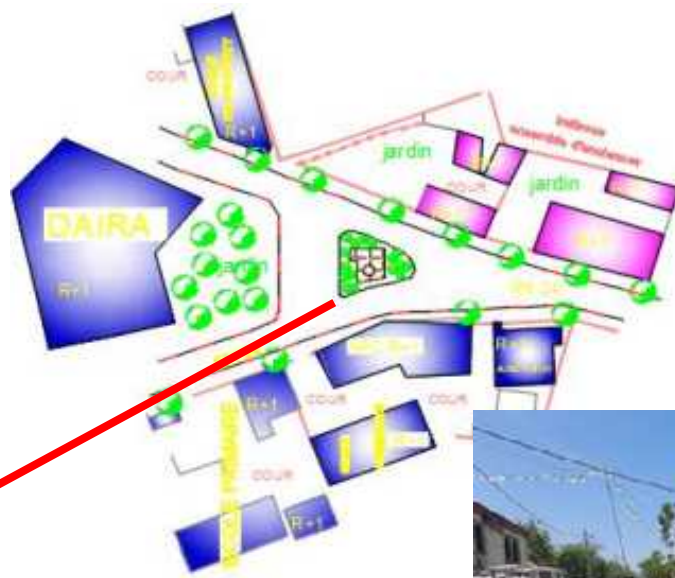


Figure 95 : vestige romains
 Source : les auteurs



Figure 96 : Aire de stationnement
 Source : Les auteurs

Constat

- Le nœud se présente sous une forme triangulaire
- Nœud matérialisé (Des vestiges romains)
- La présence de l'air de stationnement qui fait un problème de circulation
- De petite forme par rapport à l'espace d'intersection
- Mal placé et dessiné

b) Le nœud du cinéma :

L'intersection de boulevard des remparts et le boulevard de la marine (cardo)

- Le nœud se présente sous une forme triangulaire
- Nœud matérialisé
- De petite forme par rapport à l'espace de l'intersection
- Un air de stationnement qui des problèmes de circulation

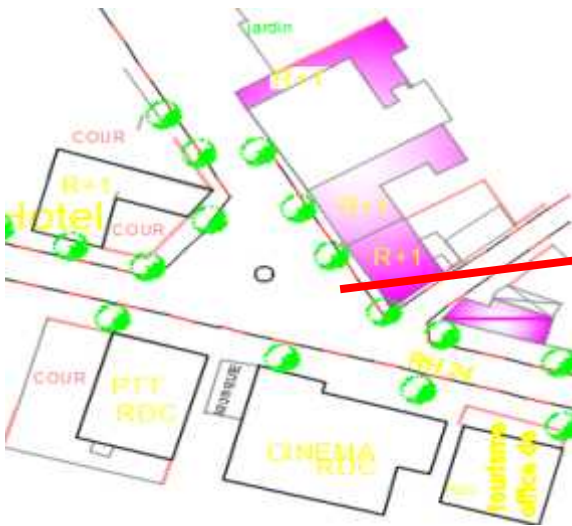


Figure 97 : Nœud de cinéma
Source : Document PDAU,
traitée par auteurs

Figure 98 : Nœud de cinéma
Source : Les auteurs

c) Le nœud de la mosquée :

L'intersection entre l'axe de dédoublement et RN24

- Très petite forme et mal placé et dessiné
- En mauvais état



Figure 99 : Le nœud de la mosquée
Source : Document PDAU, traitée par auteurs

Figure 100 : Le nœud de la mosquée
Source : les auteurs

A decorative border resembling a scroll, with a vertical strip on the left side and rounded corners on the top and right. The text is centered within this scroll.

Chapitre 03:
INTERVENTION
URBAINE

Introduction :

Notre objectif dans ce chapitre est de redéfinir la relation entre la ville, son histoire et son paysage en comprenant les besoins de la ville pour identifier ses lacunes et ainsi proposer des solutions qui contribuent à restaurer l'équilibre urbain de la ville.

I) Lecture des expériences urbaines

Le parc archéologique de Bliesbruck- Reinheim :

1) Présentation :

Le site archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim se situe sur les frontières franco-allemandes et plus exactement dans la vallée de la Blies comprise entre Bliesbruck et Reinheim. Les ruines trouvées sur le site témoignent de la succession de plusieurs civilisations : la période du Mésolithique, l'Âge du bronze, les périodes celtiques et romaines.



. Figure101 : Situation du parc archéologique de Bliesbruck- Reinheim

Source : Google Maps

2) Problématique :

Les premières trouvailles sur le site de Bliesbruck-Reinheim datent de l'année 1760 suite à un violent orage qui a provoqué un glissement de terrain mettant au jour des urnes funéraires en pierre d'époque romaine.¹⁵

En 1954, on découvre la tombe princière celtique de Reinheim, datée de 370 av. J.-C., suite à des travaux d'extraction de sable dans une sablière.

Après cette découverte, le site tombe malheureusement dans « l'oubli archéologique » et les fouilles ne recommencent qu'en 1971, grâce à l'initiative de Jean Schaub, qui remarque que

¹⁵<http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/>

l'exploitation d'une gravière conduit à la destruction des vestiges, ce qui est une première étape dans la reconnaissance de l'importance du site. Cette démarche a conduit la France et l'Allemagne à collaborer sur un projet de revalorisation.

3) La valorisation du parc archéologique :

Ce projet transfrontalier est né en 1989 à l'initiative de Jean Schaub, suite à la collaboration d'archéologues mosellans et sarrois dans le cadre de fouilles sur le site depuis plusieurs dizaines d'années ayant mis au jour d'importants vestiges qui vont de la fin de l'âge du bronze au Moyen-Âge, abritant en particulier d'importants vestiges celtes et gallo-romains.



Figure102 : Vue aérienne du parc archéologique de Bliesbruck- Reinheim

Source : Google images

L'ouverture de site au public a nécessité le lancement d'une opération de valorisation qui a touché plusieurs aspects : scientifique, pédagogique, muséographique et touristique.¹⁶

4) Le plan d'action de valorisation :

Ce plan comprend les actions suivantes :

1-Lancement des fouilles, fourniture des informations nécessaires à propos l'état des ruines, conservation, restauration et protection des ruines.

2-La création d'un musée pour l'exposition des biens archéologiques, notamment des restitutions graphiques 2D, 3D et des visites virtuelles dans le parc.

3-La reconstitution architecturale et la réplique à l'échelle réelle de trois bâtiments : agricole de la villa, la tour-porche, le bâtiment annexe B1 et B6.

4-La reconstitution muséographique du tombeau de la princesse *Reinheim*.

¹⁶<http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/>

La visite du site s'articule autour de cinq principaux pôles, dans l'ordre de ma visite :

1. Le centre d'exposition permanente,
2. Le vicus (petite agglomération possédant parfois ses propres magistrats) gallo-romain,
3. Les thermes gallo-romains,
4. La villa et les tumuli celtes avec
5. La tombe princière.



Figure104 : Centre d'exposition

Source : Google images



Figure105 : Atelier de potier

Source : Google images



Figure106: Vue sur les thermes du quartier ouest

Source : Google images



Figure107 : Vue des vestiges des bâtiments rectangulaires

Source : Google images



48

Figure108 : Reconstitution de la tombe de la princesse celte de Reinheim

Source : Google earth

II- Intervention urbaine sur l'entité archéologique de Tizirt

Après avoir passé en revue l'expérience urbaine prise en référence , nous avons présenté le cas de l'entité archéologique de Tizirt.

1) Les constats et synthèse d'analyse :

1- La ville de Tigrirt recèle une richesse patrimoniale plurielle (patrimoine archéologique, patrimoine urbain et patrimoine paysager) :

- L'entité archéologique représente un élément d'identité historique de la ville et lui accorde un potentiel culturel important.
- La présence de la mer lui confère un potentiel touristique important.
- L'entité archéologique est située sur un talus faisant face à la mer ce qui lui permet de jouir des vues panoramiques.

2- Situation stratégique :

- A la porte de la ville
- Entre la ville et la mer.

3- Isolation de l'entité archéologique et son repli sur elle-même :

- Rupture morphologique entre l'entité archéologique et la mer ; La présence du talus a renforcé cette rupture.
- Rupture morphologique entre l'entité archéologique et la ville ; La présence de la clôture, le manque d'équipements valorisants et la non prise en charge du patrimoine archéologique ont renforcé cette rupture.

4- Dégradation de l'entité archéologique :

- Les ruines sont dans un état vétuste dû à un manque d'hygiène et de maintenance.
- Agressions sur le site en raison l'urbanisation accélérée de Tizirt.
- Non existence d'interventions de restauration et absence de travaux d'entretien.

5- L'entité archéologique, victime de prolifération urbaine :

- La prolifération de l'entité urbaine. Ce qui a empêché l'intégrité de l'entité archéologique.
- Implantation du siège de l'ADE.
- Implantation de parkings de stationnement

6- Structure viaire :

- Problème de congestion de voies, voies étroites avec stationnement le long des voies...etc.

7- Manque on prise en charge des espaces publics d'entretien des espaces publics :

- Les espaces verts disponibles sont clôturés et d'une surface réduite.

Les Enjeux et principes d'aménagement :

1- Ouverture de l'entité archéologique sur la ville :

- Redéfinir la clôture :
 - Respecter l'identité historique et le caractère architectural de l'entité archéologique.
 - Faire découvrir le patrimoine archéologique aux touristes et aux habitants.
 - Jouer le rôle d'articulation entre l'entité archéologique et la ville.
 - Créer une promenade Historique autour de l'entité archéologique.
- Faire de l'entité archéologique un élément de repère qui va dessiner une identité historique et urbaine de la ville
 - Véhiculer une nouvelle image soucieuse de l'identité
- Restituer l'intégrité morphologique de l'E. archéologique
- Réaménager le talus.

2- Rétablir la relation ville/mer :

- Profiter de la position stratégique de l'entité archéologique pour lui attribuer le rôle « d'élément charnière » entre la ville et la mer :
 - Créer une promenade Touristique qui relie entre la ville, la mer et l'entité archéologique.
 - Créer une séquence culturelle charnière entre l'entité archéologique et la ville.
 - Créer une séquence touristique charnière entre l'entité archéologique et la mer.
- Exploiter le potentiel paysager de de l'entité archéologique et créer des percées visuelles vers la mer. :
 - Réaménager le talus.

3- La Restructuration et la Réanimation de la structure viaire :

- Réaménagement des voies :
- Éviter les stationnements anarchiques.
- Prise en charge de la circulation piétonne.
- Matérialiser les nœuds

4- Réanimation et réaménagement des espaces publics :

- La restauration des édifices singuliers
- Multiplication des jardins et des parcours.
- Aménagement des lieux de rencontre et d'animation sociale, non existence d'interventions de restauration et absence de travaux d'entretien.

1) Les actions :

1- Ouverture de l'entité archéologique sur la ville :

- Redéfinir la clôture :
 - Redéfinir les entrées existantes et créer une autre entrée au niveau du projet architectural.
 - Améliorer l'imagibilité de l'entité en prévoyant des panneaux de signalisation.
- Créer des séquences historiques à l'intérieur de l'entité archéologique et assurer l'articulation avec un parcours piéton.
- Réaménager le talus sous forme de gradins avec des séquences d'expositions pour profiter des percées visuelles vers la mer et le port et assurer l'articulation entre ces différentes séquences avec un deuxième parcours piéton.
- Restituer l'intégrité du site archéologique :
 - Délocaliser le siège de l'AEP
 - Délocaliser les parkings
 - Délocaliser le musée des ruines.
 - Récupérer les habitations empiétant sur l'entité et leur donner la fonction publique culturelle : artisanat, école de l'art, musées.
- Construire des équipements culturels charnière entre l'entité archéologique et l'entité urbaine.
- Créer des équipements touristiques charnières entre l'entité archéologique et paysagère.
- Profiter de la position stratégique de l'entité archéologique pour lui attribuer le rôle « d'élément charnière » entre la ville et la mer :
 - Créer une promenade Touristique qui relie entre les 3 entités et qui passe par les éléments permanents de la ville.
 - Créer une promenade historique autour de l'E. archéologique.

2- La Restructuration et la Réanimation de la structure viaire :

- Réparer les voies piétonnes et mécaniques.
- Aménager des trottoirs
- Matérialiser les nœuds par des sculptures, fontaines...

3- La Restructuration et la Réanimation de la structure viaire :

- La restauration des édifices singuliers
- Multiplication des jardins et des parcours.
- Aménagement des lieux de rencontre et d'animation sociales une promenade

Carte d'actions :

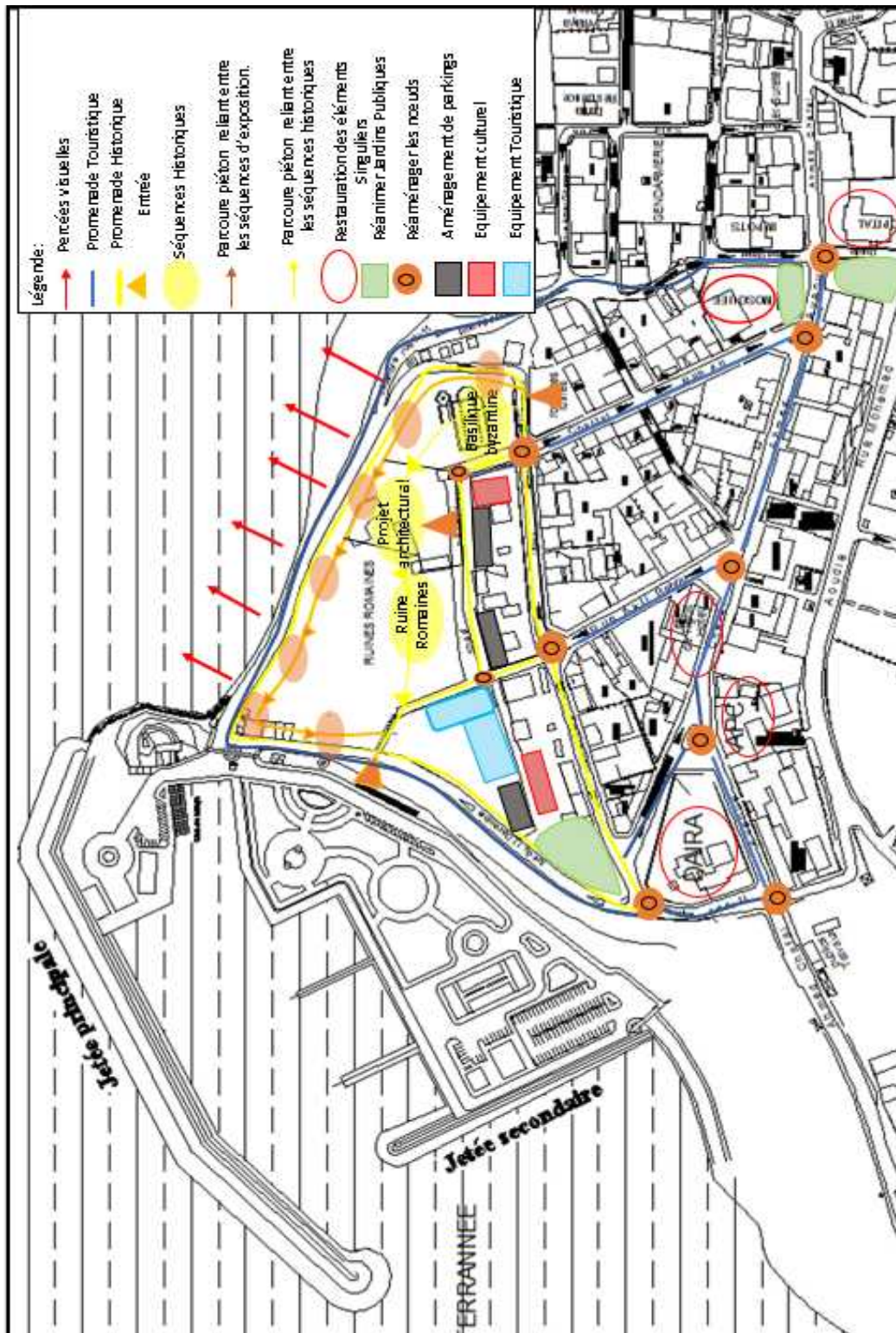





Figure 111 : La carte d'actions.
 Source : la carte de Tizirt traitée par les auteurs

Syntheses des actions:

Action	Exemples de référence
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Redéfinir la clôture qui sépare l'entité archéologique de la ville 	 <p data-bbox="887 763 1342 853">Figure112 : Création de percées visuelles Exemple :the ancient city of Babylon / Iraq Source: https://www.google.com</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer une promenade historique ponctuée par des panneaux. 	 <p data-bbox="847 1256 1394 1346">Figure113: Parcours piéton à l'intérieur de l'entité. Exemple : La nécropole de Tabariane Source: https://www.google.com</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire des équipements culturels et historiques charnières entre la ville et la mer 	 <p data-bbox="879 1816 1358 1883">Figure114 : Le musée de Bibracte en France Source: https://www.google.com</p>

- L'organisation des visites guidées



Figure115 : Organisation des visites guidée dans le musée archéologique Pointe-à-Calière (Montréal- canada)

- Profiter de la position stratégique de l'entité archéologique pour lui attribuer le rôle « d'élément charnière » entre la ville et la mer.



Figure116: Bus touristique a New York

- Exploiter le potentiel paysager de de l'entité archéologique et profiter des vues panoramiques sur la mer.



Figure117 : Création d'une coulée verte ainsi qu'une terrasse en gradin
 Example: temple of the cross at the mayan site of Palenque Mexico

- La Restructuration et la Réanimation de la structure viaire

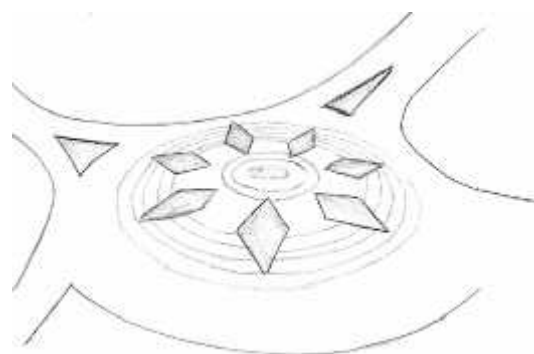


Figure118 : Matérialiser les nœuds



Figure119 : Réaménagement des voies

- Réanimation et réaménagement de l'espace public

Figure120 : Réaménager et réanimer les espaces verts
Exemple : Themagical Garden landscapes
Angleterre

Conclusion :

Après avoir fait un diagnostic du périmètre et l'élaboration d'un plan d'action sur la base de ce dernier, nos propositions ont pour objectif principal la valorisation du site archéologique et son intégration urbaine.

A decorative graphic of a scroll, with a vertical strip on the left side and a horizontal strip on the top and right sides. The scroll is outlined in black and has a light gray shadow on the left side. The text is centered within the horizontal strip.

Chapitre 04 :
Approche Architecturale

Introduction

A partir de notre projet urbain, il se dérive un projet structurant qui continue dans la logique de répondre à la problématique spécifique du périmètre.

I- Choix de l'assiette d'intervention :

Les critères du choix :

Nous avons choisi cette assiette par rapport à sa situation stratégique étant une charnière entre la mer et la ville, ses atouts paysagers, historique et touristique, son emplacement central sur le périmètre, ainsi que sa position par rapport aux vestiges romains.

La forme : une forme irrégulière

La surface : 8.385.610 m²

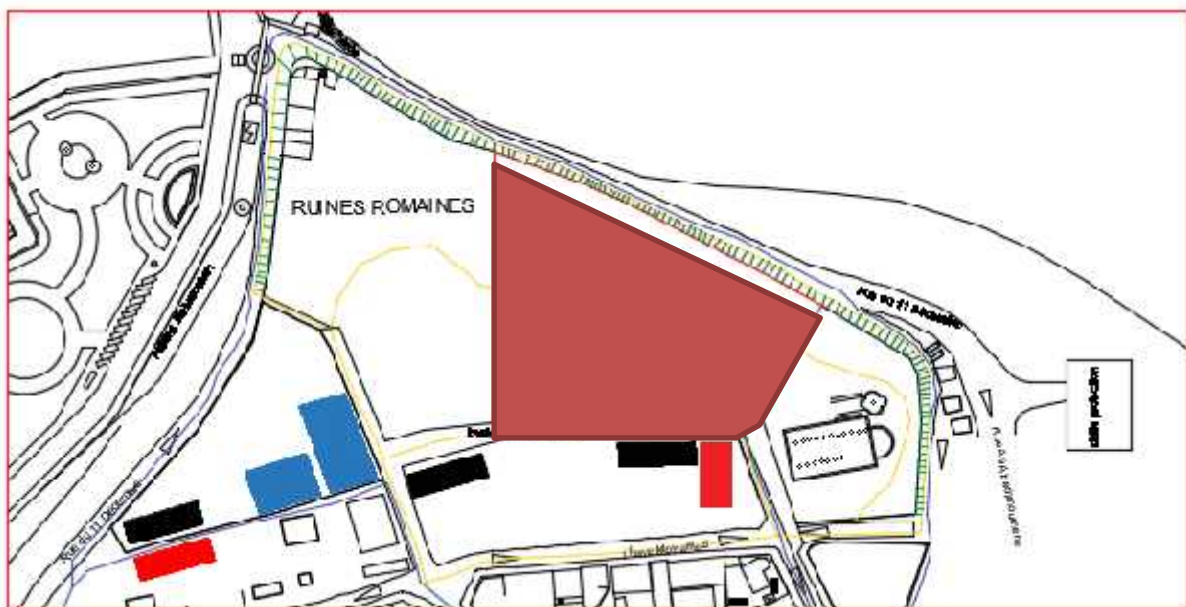


Figure121 : Parcelle d'intervention

Source : PDAU traitée par les auteurs

II- Problématique thématique :

Notre parcelle n'est autre que l'ancien emplacement du siège de l'ADE.

Ce siège est incompatible avec l'entité archéologique et la divise en deux séquences à savoir : le temple romain et la basilique byzantine.

Comment restituer l'intégrité du site archéologique pour mieux profiter de ses potentialités et Comment créer la continuité avec la ville, l'histoire et la mer ?

III- Objectifs :

- La ville de Tizirt possède des richesses patrimoniales, urbaines et paysagère. Notre objectif à travers ce projet structurant, est de rentabiliser ces richesses qui se situent dans des entités disparates. Pour cela, nous avons opté pour un équipement à caractère socio-culturel qui assurera l'articulation entre les trois entités à savoir :

- L'entité archéologique.
- L'entité urbaine.
- L'entité paysagères.

IV- Choix du thème du projet :

Le thème de notre projet doit répondre aux préoccupations culturelles de la ville.

Notre projet structurant comprendra donc un musée qui a l'objectif de valoriser les richesses historiques et culturelles de la ville.

Et un artisanat dans une volonté de valoriser les métiers de l'artisanat traditionnel de la région.

Notre projet aura comme intitulé : « **Musée d'art et d'artisanat** »

V-Exemples thématiques :

Le musée de l'Acropole d'Athènes :

1) Présentation du Projet :

L'Acropole est l'attraction principale d'Athènes. Son musée, qui expose une grande partie des trésors de la montagne sacrée, est devenu le musée le plus important et le plus populaire de la ville

La construction du nouveau musée a été confiée à l'architecte franco Tschumi et son collègue grec, Michalis Fotiades. Cet édifice ultramoderne posé sur des pilotés au milieu des vestiges archéologiques.



Figure122 : le musée de l'acropole

Source : WWW. L'acropole.com

2) Situation du projet :

Il se situe dans la région historique de (Makryianni) Approximativement à 2 km du centre d'Athènes, à proximité de la station de métro (Acropolis). L'entrée principale du musée se trouve au début de la rue (piétonne) DionysiouAréopagitou, axe central du réseau unifié des sites archéologiques de la ville d'Athènes.

3) Les objectifs du projet :

La nécessité de créer un nouveau musée pour abriter les objets de l'Acropole en relation avec la ville antique, ses trois besoins fondamentaux sont :

1-La liaison optique avec les monuments de l'Acropole.



Figure123 : le musée de l'acropole

Source : WWW. L'acropole.com

2-La présentation complète des sculptures architecturales du Parthénon .

3- L'adaptation du bâtiment aux fouilles

Archéologiques qui s'étendent au niveau de ses fondation.

4) L'architecte a dû résoudre un grand nombre de problèmes liés au lieu

Comment concevoir un musée sur un site complexe, flottant au-dessus de fouilles archéologiques tout en recherchant une transparence maximum à travers de larges surfaces vitrées, le tout dans un climat chaud et une région sismique ?

Comment proposer une stratégie architecturale pour un musée situé au pied du Parthénon un édifice des plus influents de l'Histoire de l'architecture ?

5) Les concepts utilisés :

a) L'intégration :

La forme du projet constitue trois volumes rectangulaires les uns sur les autres :



Figure124. Musée de l'Acropole

Source. Google images

*Les deux premiers sont dans l'axe des rues qui cernent le terrain

*Le troisième pivote de 23 degrés afin de s'aligner sur l'orientation du Parthénon et avec une structure rectangulaire de la même dimension que celle du Parthénon.

b) La technologie :

Utilisation de la technologie la plus contemporaine en verre pour protéger la galerie contre la chaleur excessive et de lumière

c) La fluidité :

Une base sur pilotis au-dessus des ruines, le musée donne l'impression d'être en suspension dans l'air, car il repose sur plus de 100 piliers

d) La transparence :

Des façades vitrées offrent une vue sur les ruines historiques voisines et sur la ville

e) Le contraste :

Opaque /transparence

6) Le fonctionnement du musée :

Au rez-de-chaussée, le sol est vitré, ce qui permet de « marcher » sur les vestiges archéologiques :

- Bureau d'information
- Café
- Boutiques
- sanitaire
- Amphithéâtre
- Centre éducatif

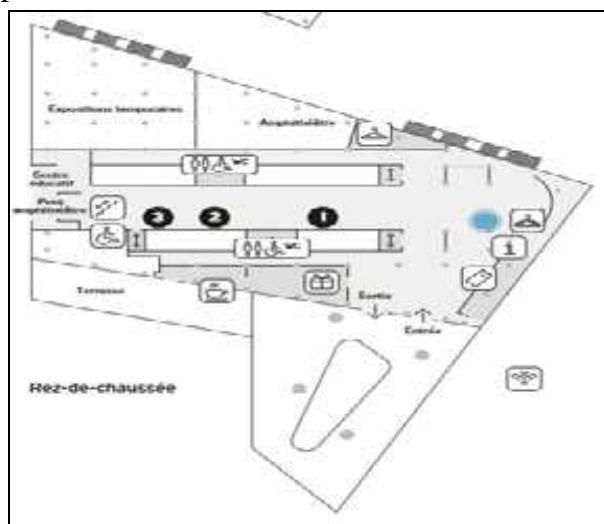


Figure125 : le plan du Rez-de-chaussée de l'Acropole

Source. PDF. Musée de l'Acropole Plan du musée

Au premier étage, la Salle des œuvres archaïques (les sculptures) entre l'époque archaïque jusqu'à l'époque romaine

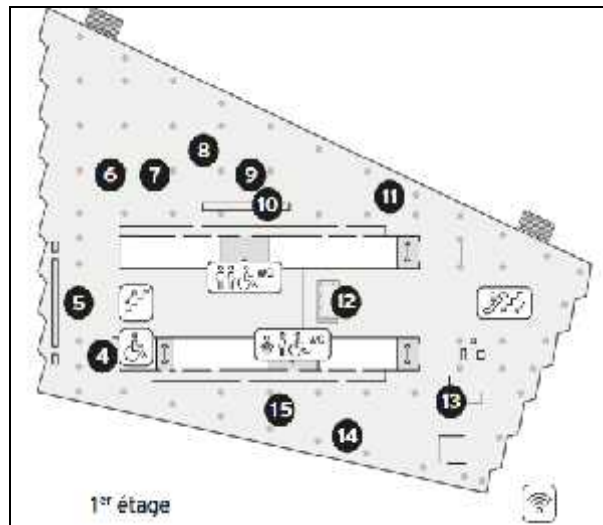


Figure126 : le plan du 1^{er} étage de l'Acropole

Source. PDF. Musée de l'Acropole Plan du musée

Au deuxième étage, (les espaces du musée)

- Salle de lecture Restaurant
- Coin enfant
- Espace multimedia
- Librairie
- Sanitaire

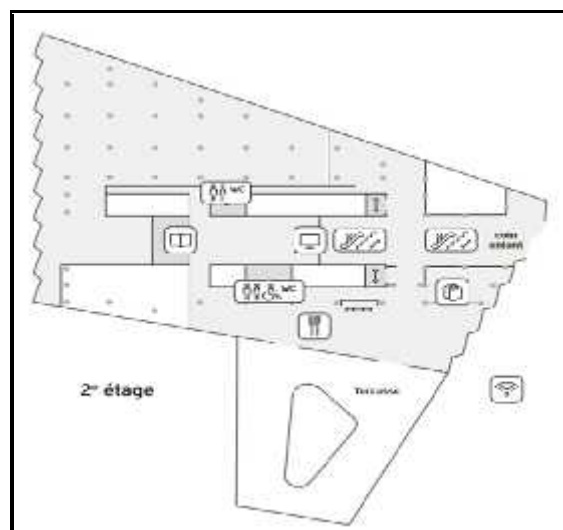


Figure127: le plan du 2^{ème} étage de l'Acropole

Source. PDF. Musée de l'Acropole Plan du musée

Au troisième étage, la Salle du Parthénon, qui respecte les dimensions et l'orientation du Parthénon.

- Espace de projection
- Sanitaire

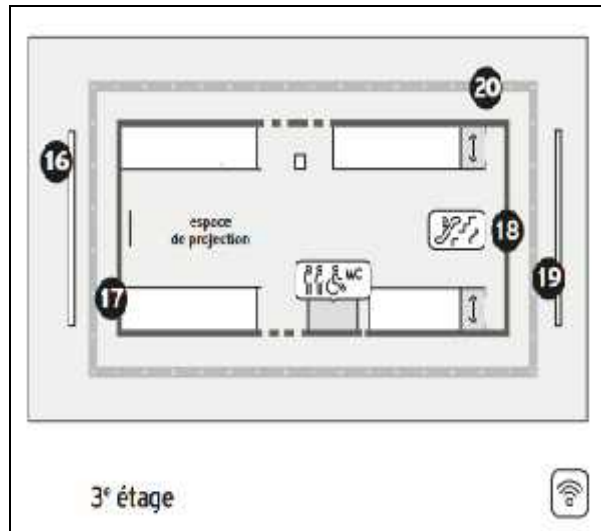


Figure128: le plan du 3ème étage de l'Acropole

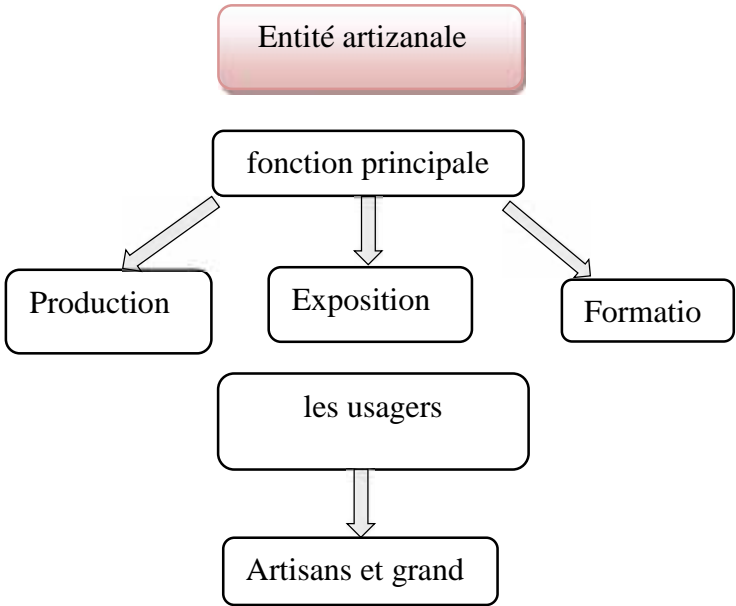
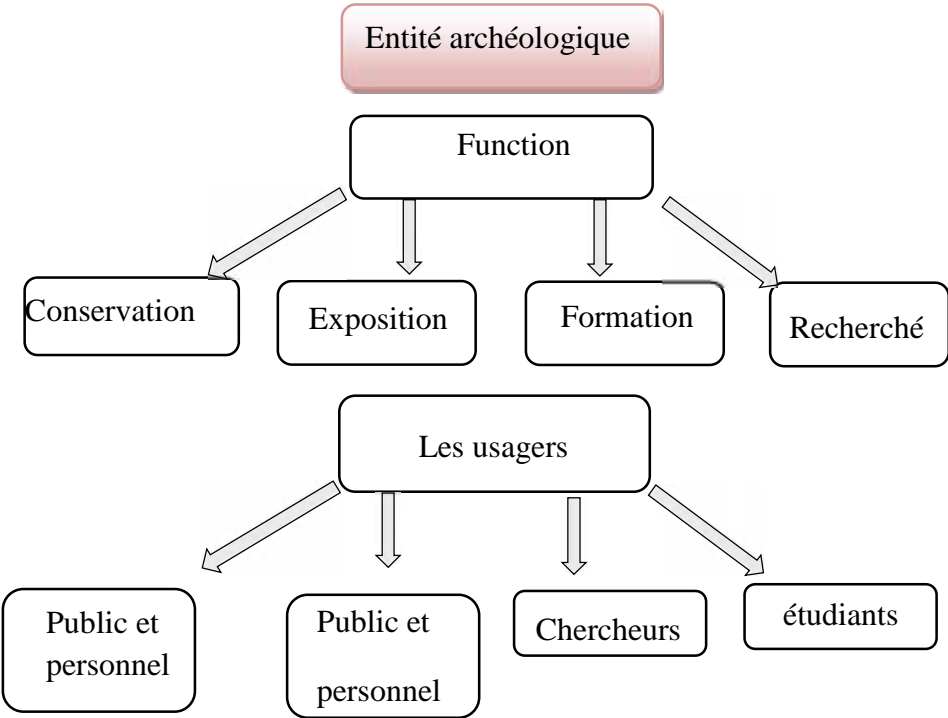
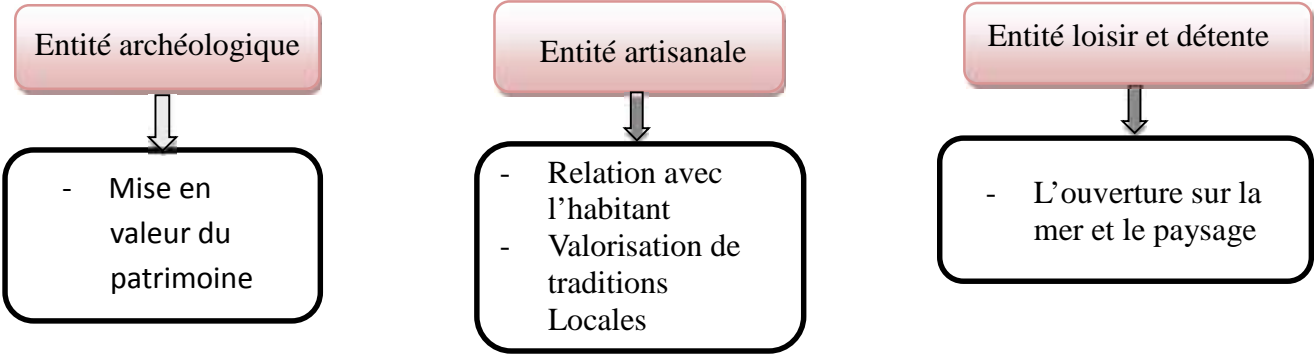
Source. PDF. Musée de l'Acropole Plan du musée

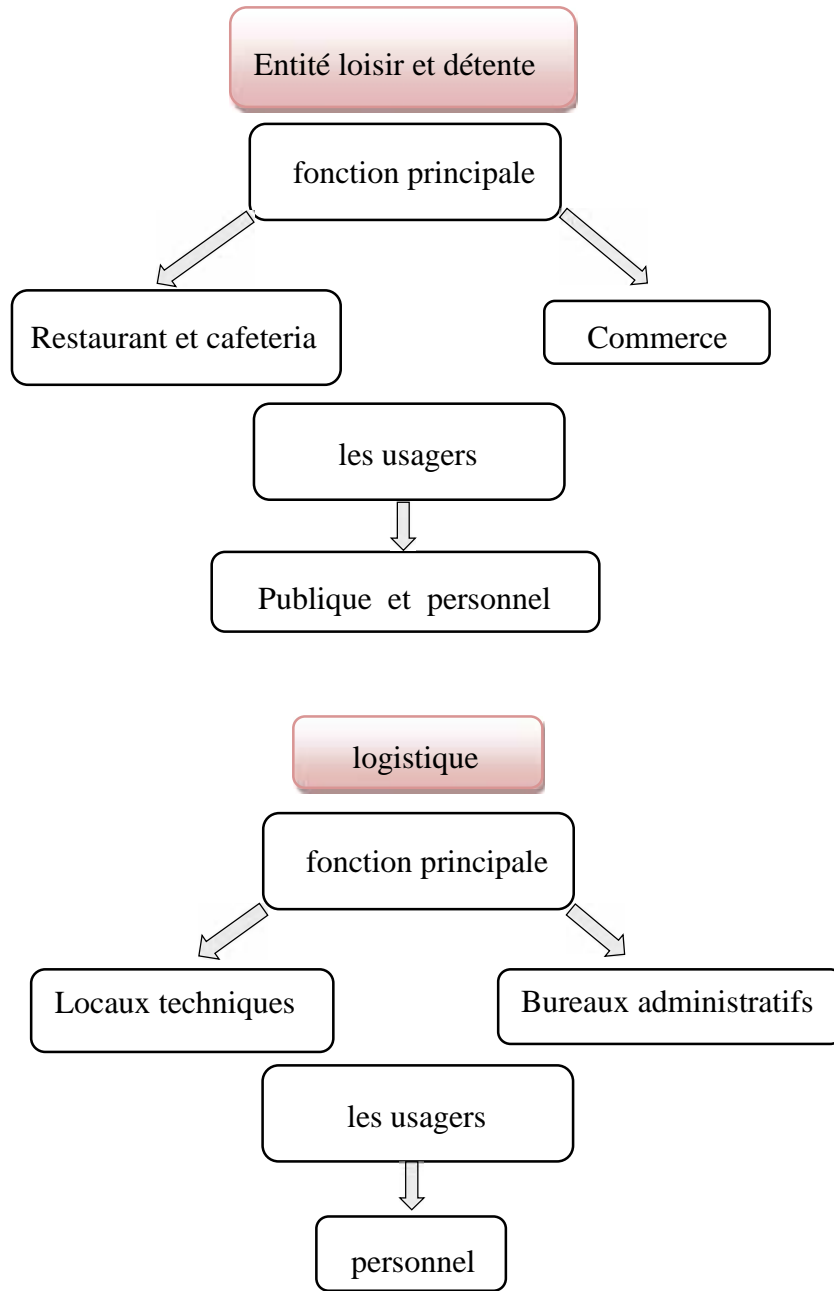
Synthèse :

Le musée de l'acropole présente une véritable intégration et une adaptation au site par sa forme, son orientation, sa décoration, ses dimensions par la prise en compte de l'environnement et la mémoire du lieu (l'implantation par rapport à la rue du site et l'intégration du Parthénon) Sur le plan fonctionnelle le musée présente l'exposition comme une fonction principale qui s'apparaitre au niveau de ses trois ét

7) Programme architectural du projet structurant :

La recherche thématique nous a permis de déterminer les fonctions de base, repartie le projet en différentes entités. Ces derniers sont ensuite composés un ensemble du programme qualitatif et quantitatif détaillé comme suit :





I) La synthèse du programme architectural

Entité	Sous Entité	Espaces
Entité archéologique	Exposition	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition intérieur - parcours d'exposition - Exposition extérieur - jardin archéologique
	Recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de lecture - bibliothèque - laboratoires
	Formation	<ul style="list-style-type: none"> - les salles d'atelier - Salles de cours - Salle informatique - Médiathèque - Vidéothèque - Audiothèque

Entité	Sous Entité	Espaces
Entité artisanale	Production	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de bijouterie - Atelier de tissage - Atelier de broderie - Atelier de peinture - Atelier de poterie - Atelier maquette - Laboratoire photo - Atelier de fabrication d'instruments musicaux
	Exposition	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours d'exposition
	Vente	<ul style="list-style-type: none"> - les boutiques

Entité	Sous Entité	Espaces
Entité de Loisir et de Détente	Salle de spectacle	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de projection - Theatre
	Restauration	<ul style="list-style-type: none"> - Espace stockage - Cuisine - Salle de consommation
	Vente	<ul style="list-style-type: none"> - Boutiques - Librairie

Entité	Sous Entité	Espaces
Logistique	Bureaux administratifs	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau de directeur - Bureau de Secrétaire - Bureau - Salle d'archive - Salle de réunions
	Locaux techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe électrogène - Bâche à eau - Climatisation centrale - Espace stockage

VII- La genèse du projet

1) Étape 01 : La recherche du centre

- Nous avons tracé les diagonales du terrain pour avoir le centre de notre projet.

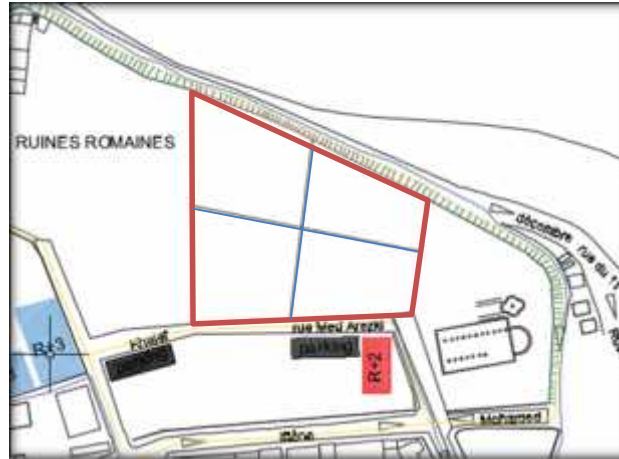


Schéma 1

2) Étape02: la basilique comme socle historique

- Nous avons choisi comme module de base de notre projet la basilique byzantine
Telle qu'elle est mentionnée dans la carte de la ville de Tizirt

Avec les dimensions suivantes :

Longueur : 30 m

Largeur: 18m

- Nous avons multiplié le module par 1.5
- Nous avons effectué une rotation parallèlement aux limites du terrain.

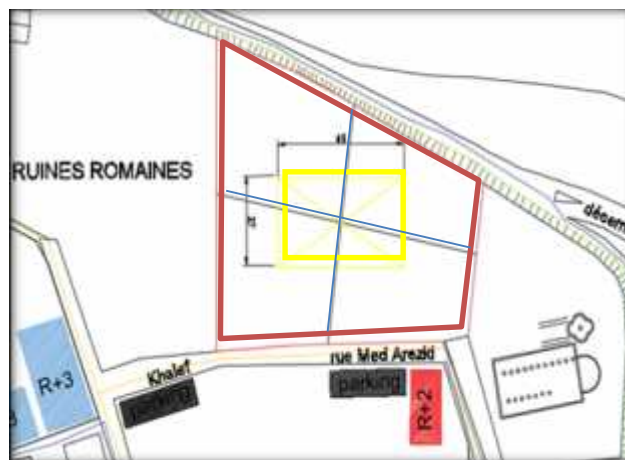


Schéma 2

3) Étape 03 : Insertion des entités suivant un axe urbain

- Notre module de base représente un socle historique Nous lui avons donné la fonction principale qui est la fonction muséale.
- Nous avons effectué un emboîtement entre le socle historique et les deux autres parties du projet A savoir l'artisanat et l'entité loisir.

L'entité loisir :

- Dimensions du volume de loisir : 27×27 m.
- Nous avons disposé l'entité loisir du côté de la mer pour profiter des vues panoramiques.

L'entité artisanale :

- Est matérialisée par un emboîtement de 3 volumes de dimensions égales.
- De la moitié des dimensions du volume de loisir c'est a dire : 13.5 ×13.5 m.
- Inspiré de la forme de la maison kabyle.
- Avec une légère différence de hauteur entre les 3 volumes de 2m.

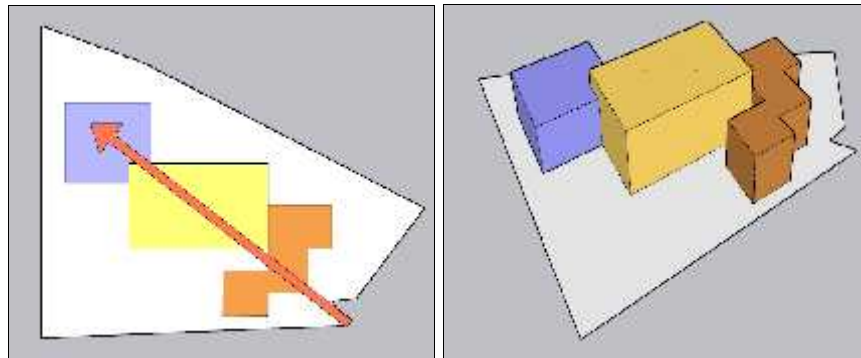


Schéma 3

4) Étape 04 : la passerelle histoire- ville -mer

La passerelle permet d'accentuer cette relation de charnière entre la mer, la ville et l'histoire

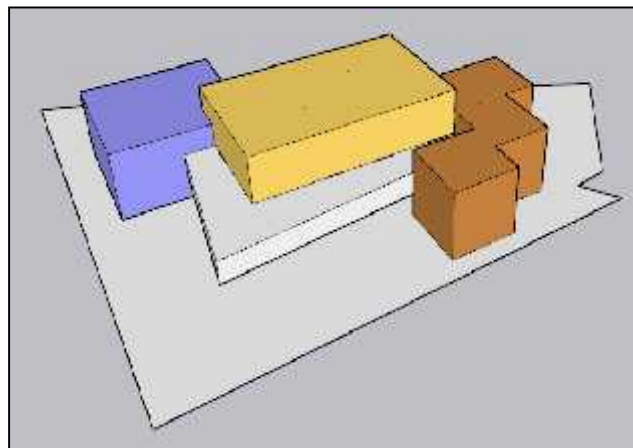


Schéma 4

VIII- Le descriptif du projet

Notre projet se veut une articulation entre la ville, la mer et l'histoire. Il cherche à conjuguer les richesses patrimoniales et paysagères sans tourner le dos à la ville. Il est composé de 3 entités distinctes. L'entité principale « muséale » repose sur un socle historique autour duquel se greffent deux entités à savoir : l'entité artisanale et l'entité de loisir.

1. Entité muséale :

- Elle représente l'entité principale et le cœur du projet. Sa forme est un parallélépipède est inspirée de la forme de la basilique. Notre socle historique regroupe 3 fonctions principales : l'exposition, la formation et la recherche, dans une perspective de valorisation patrimoniale.
- Les deux premiers niveaux sont réservés à l'exposition des civilisations qui ont marqué le site. Nous avons effectué quelque transformation au niveau du volume de l'entité muséale. Nous avons effectué une soustraction dans le but de diminuer la massivité du projet et lui donner de la légèreté.
- Le niveau 2 et niveau 3 sont réservés à la formation et à la recherche.
- Nous avons superposé le volume de basilique avec ses dimensions et orientation initiales sur le socle Pour rappeler l'identité historique du site.

2. Entité de loisir et détente :

- Conçue du côté de la mer pour profiter des vues panoramiques vers la mer. Sa forme de parallélépipède est inspirée de l'architecture romaine.
- Cette entité est réservée au grand public et comprend des boutiques, la consommation et le spectacle...

3. Entité artisanale :

- Le volume est matérialisé par l'emboîtement de 3 cubes inspirés de la maison kabyle étant en relation avec la ville et ses habitants.
- Ce volume regroupe 3 fonctions principales : l'exposition, la production et la vente.

4. La passerelle :

- Elle renforce la relation qui existe entre les 3 entités du projet et souligne le rôle charnière de notre projet entre la mer, la ville et l'histoire.
- Elle est réservée à l'exposition (galeries d'exposition)

5. L'accessibilité :

- Nous avons une seule voie qui mène vers le projet : Mohamed Arezki.
- Accès principal : Il s'effectue depuis le passage couvert sous la passerelle
- Les accès secondaires : un accès vers l'entité artisanale et un accès vers l'entité loisir qui s'effectuent à partir du passage couvert.
- L'accès secondaire à l'entité muséale s'effectue directement grâce à une rampe depuis le jardin archéologique.

6) Le flux de circulation :

La circulation horizontale :

Elle est structurée par des parcours à l'intérieur et à l'extérieur du projet animés par des séquences d'expositions.

La circulation verticale :

Elle est assurée par les escaliers et les ascenseurs mais aussi à l'aide de la rampe qui permet l'accès directement depuis l'extérieur vers l'étage.

7) Les façades :

- Le traitement de façade est fait de sorte à raconter l'histoire de Tigzirt dans le passé, le présent et le futur. La perception du passé se reflète par l'utilisation de colonnes, tandis que le verre symbolise le futur.
- Le verre est très présent sur la façade pour donner de la légèreté au projet et diminuer sa massivité d'une part et lui donner de la modernité d'autre part.
- Nous avons donné à l'entité principale « l'entité muséale » un traitement différent des deux autres entités pour créer une hiérarchisation au sein des entités de notre projet.

Conclusion générale :

Notre projet à caractère socio-culturel se situe dans un site exceptionnel à caractère archéologique qui invite à la découverte, Nous avons tenté à travers ce projet de répondre à notre problématique qui est celle de la préservation du site archéologique du TIGZIRT et son ouverture vers la ville et la mer.

La conception de notre projet qui s'intitule : **IOMNIUM, l'ilot de mémoire (Musée d'art et d'artisanat)** est développé dans l'objectif de rétablir la relation entre trois entités disparates du site archéologique à savoir : l'entité historique, l'entité urbaine et l'entité paysagère à travers la requalification de la zone archéologique et en assurant sa valorisation patrimoniale. L'élaboration de ce travail nous a permis également de réaliser que toute production architecturale doit être une combinaison de plusieurs facteurs à savoir : le site, le thème, le programme.

Enfin nous espérons qu'avec ce travail, nous avons pu apporter notre contribution aussi modeste qu'elle soit, par l'élaboration d'un projet architectural qui contribuera au dynamisme urbain de la ville de TIGZIRT

Références bibliographiques

Décret et document officiel :

- CHARTE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990)
- La charte de Venise 1964
- Texte retenu de la loi 98_04 protection du patrimoine
- Texte retenu de la loi sur les biens culturels, Québec, 1972
- Rapport écrit du PDAU de Tizirt
- Rapport écrit du POS de Tizirt

Ouvrage :

- P. GAVAULT et J. CASTEX.
- Pierre Von Miess, Ouvrage : De la forme au lieu, 2003.
- Kevin L. Jones, Caring for archaeological sites: New Zealand guidelines, ed. Département of conservation, Mars 2002, p08
- Entretien du site archéologique de Tizirt et son rôle dans la préparation et la réhabilitation.
- Institut d'architecture Pour une continuité historique et pour une meilleurs urbanité a Tizirt
- Opération dans une ville Tizirt sur mer EPAU 91

Mémoire fin d'études :

- Mémoire de magister Mme IZZA Née GUIRI Fatiha
- Fatima Zohra Bendada, 2014. « *Les espaces verts publics, d'Alger-centreentre représentations sociales et pratiques spatiales* ».
- Mémoire de master en architecture option architecture ville et patrimoine Gasem Badredin Medjekane yacine 2016
- Diplôme d'état d'architecture Mme ould henia projet musée d'archéologie a Tizirt potion bioclimatique 2013
- Mémoire de master en architecture Inoudjal imene mise en valeur du patrimoine archéologique de Tizirt 2015

Sites web :

<https://www.larousse.fr>
<https://www.archeodroite.net>
<https://www.wikipedia.org>
<https://www.google.com>
<https://www.icomos.org/fr>
<http://www.nanteslaloireetnous.fr>
<https://whc.unesco.org>
<https://www.google-earth.com>